

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :
31/07/2018

Dossier complet le :
31/07/2018

N° d'enregistrement :
2018-ARA-DP-01429

1. Intitulé du projet

COVERIS FLEXIBLES FRANCE (FIRMINY)- Régularisation administrative suite à l'augmentation de la quantité de vernis et d'encres utilisée

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

COVERIS FLEXIBLES FRANCE

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Louis CHATELARD

RCS / SIRET

7 0 2 0 3 7 3 7 5 0 0 0 7 9

Forme juridique

Société Anonyme

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
1. Installation classée pour la protection de l'environnement a) Autres installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation	Rubrique 2450-A-a : Imprimeries ou ateliers de reproduction graphique sur tout support tel que métal, papier, carton, matières plastiques, textiles etc. utilisant une forme imprimante. La quantité totale de produits consommée est de 685 kg par jour.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le site est un site existant, spécialisé dans la transformation de matières plastiques pour la production d'emballages. Ces derniers sont à destination de multiples business comme film de compression pour le bâtiment, film rétractable pour l'alimentaire, sac pour l'alimentation animale, film zippé pour l'alimentation humaine et film technique. Le site possède une activité de fabrication, transformation de plastiques afin de produire les emballages, et une activité d'impression des emballages.

4.2 Objectifs du projet

Dans le cadre d'un contrôle de l'Inspection Classée le 30 mai 2017, il a été relevé une hausse de plus de 50 % de la consommation d'encre et de vernis. En effet la consommation journalière moyenne d'encre et de vernis passe de 405 kg/j à 685 kg/j. Cette consommation est donc supérieure à la valeur seuil de demande d'autorisation de la rubrique 2450-A-a (200 kg/j), de la nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE).

Le site est actuellement soumis à autorisation au titre de la réglementation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) pour la rubrique suivante :

- 2450 : imprimeries ou ateliers de reproduction graphique sur tout support tel que métal, papier, carton, matières plastiques, textiles etc. utilisant une forme imprimante.

La société doit donc déposer en Préfecture de la Loire un dossier de cas par cas comme demandé par le courrier de la Préfecture de la Loire du 31 mai 2018, qui contient en pièce jointe le rapport d'inspection du 18 avril 2018 (UID-LHL-EAR-017-767).

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Pas de travaux, ni d'extension prévu sur site. Le site est déjà existant.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Voir Notice d'accompagnement au point 2 - Présentation du site COVERIS FLEXIBLES FRANCE de Firminy et au point 3 - Description de la nature et des volumes des activités.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

La société COVERIS FLEXIBLES FRANCE doit donc déposer en Préfecture de la Loire un dossier de cas par cas comme demandé par le courrier de la Préfecture de la Loire du 31 mai 2018 qui contient en pièce jointe le rapport d'inspection du 18 avril 2018 (UID-LHL-EAR-017-767).

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Le site est composé de plusieurs bâtiments comprenant les ateliers Extrusion, Compexage-découpe, Sacherie, le stockage des produits finis, le quai d'expédition et une partie bureaux.	La surface construite au sol est d'environ 17 500 m ² .

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

FRONTROUSSE
B.P.110
42 700 FIRMINY

Parcelle d'implantation du site : AS
349, AS311 et AS 18

Coordonnées géographiques¹

Long. 4 5° 3 8' 4 2 " 82 Lat. 4 2° 7 5' 6 7 " 0

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les ZNIEFF les plus proches du site COVERIS FLEXIBLES FRANCES sont : - la ZNIEFF de type 2 n°820002648 "Gorges de la Loire à l'amont de la plaine du Forez" localisée à 2 830 m . - la ZNIEFF de type 2 n° 820002647 "Contreforts septentrionaux du massif du pilat" localisée à 3 110 m. - la ZNIEFF de type 1 n°820032178 Gorges de la Loire Amont" localisée à 3 000 m.
En zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Firminy (42) est en zone montagne (ART 18)
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone concernée par un arrêté de protection de biotope la plus proche du site est Gail sur l'île la Garenne (43), située à plus de 13 km au Sud de COVERIS FLEXIBLES FRANCE.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site COVERIS FLEXIBLES FRANCE est localisé à 4,4 km de la réserve naturelle régionale des Gorges de la Loire et à 4,7 km du Parc régional du Pilat.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Présence d'un Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE), approuvé le 11 janvier 2016 pour la commune de Firminy. Le site n'est pas localisé dans une des zones du PPBE.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site de COVERIS FLEXIBLES FRANCE est dans les périmètres de protection de 500 m des Monuments Historiques pour l'unité d'habitation Le Corbusier et le château des Bruneaux.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone humide la plus proche du site est située à 790 m au Sud-Ouest. Il s'agit de la zone humide d'Ondaine (OND LIS0208).

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Firminy est dotée d'un Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles Inondations du "bassin versant de l'Ondaine" approuvé le 21 octobre 2009, abrogeant le Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles des rivières l'Ondaine, le Cotatay, la Valchérue et l'Echapre du 3 février 2003. Une partie du site de COVERIS FLEXIBLES FRANCE est localisée dans une zone inondable.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site n'est pas recensé dans la base de données BASOL. Le site est recensé dans la base de données BASIAS sous l'identifiant : RHA4200098, Forge de M. TARCHER
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	COVERIS FLEXIBLES FRANCE n'est pas localisé dans une zone de répartition des eaux.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	COVERIS FLEXIBLES FRANCE n'est pas localisé dans un périmètre de protection de captage d'eau potable.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site inscrit le plus proche est le « Plateaux entre Velay et Forez bordant le site classé des Gorges de la Loire », localisé à 2 000 m à l'Ouest de COVERIS FLEXIBLES FRANCE
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site COVERIS FLEXIBLES FRANCE n'est pas situé dans le périmètre d'un site Natura 2000. Le site Natura 2000 le plus proche est localisé à plus de 3 300 m à l'Ouest et il s'agit du SIC n°FR8201763 « Pelouses, landes et habitats rocheux des Gorges de la Loire».
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site classé le plus proche est les « Gorges de la Loire » localisé à 3 500 m à l'Ouest de COVERIS FLEXIBLES FRANCE.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site utilise uniquement de l'eau potable issue du réseau communal pour les besoins sanitaires. Il n'y a aucun prélèvement dans le milieu naturel. Nota : sur le site est présent un ancien puits, qui est non utilisé.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun prélèvement dans le milieu naturel. Aucun drainage ou modification des eaux souterraines n'est envisagé.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun travaux de terrassement et de construction n'est prévu sur le site.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est localisé dans une zone fortement urbanisée. Il est en dehors de tout zonage NATURA 2000 ou ZNIEFF. Aucun travaux de terrassement, de construction et de destruction d'espaces naturels n'est prévu sur le site.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le plus proche est localisé à plus de 3 300 m à l'Ouest de COVERIS FLEXIBLES FRANCE et il s'agit du SIC n°FR8201763 « Pelouses, landes et habitats rocheux des Gorges de la Loire».

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Compte tenu de sa localisation, le site n'est pas susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est localisé dans une zone fortement urbanisée. Aucun travaux de terrassement, de construction et de destruction d'espaces naturels n'est prévu sur le site, il n'engendrera donc pas de consommation d'espaces naturels, agricoles ou forestiers.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'y a pas de site classé SEVESO sur Firminy et les communes voisines. Le site des COVERIS FLEXIBLES FRANCE n'est pas concerné par un Plan de Prévention des Risques Technologiques, ni par des servitudes.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de Firminy est dotée d'un Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles Inondations du "bassin versant de l'Ondaine" approuvé le 21 octobre 2009. Une partie du site de COVERIS FLEXIBLES FRANCE est localisée dans une zone inondable. Cette partie ne concerne pas les bâtiments du site, mais seulement des aires non construites.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Il n'y a pas de rejet d'eaux usées industrielles dans le milieu naturel, les eaux usées sanitaires sont acheminées au réseau d'assainissement communal (convention de rejet), les eaux pluviales de toitures et voiries sont rejetées dans le ruisseau de la Gampille. Les rejets atmosphériques issus des imprimeuses sont traités par un incinérateur de COV. Des mesures ont été réalisées et sont conformes à la réglementation. L'activité n'est pas à l'origine de bruit important. Les déchets sont envoyés dans des installations de traitement agréées.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'activité du site engendre quotidiennement la circulation d'environ 150 véhicules légers et de 30 poids lourds pour la livraison des matières premières et l'expédition des produits finis. Au total ceci représente 360 mouvements.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Les principales sources de bruit de l'activité sont dues au fonctionnement de l'incinérateur COV, des utilités et de la circulation des véhicules. La vitesse sur le site est limitée et les moteurs sont à l'arrêt lors des phases de chargement et de déchargement. Les premières habitations sont localisées en limite de propriété au Nord et à L'Est du site. Les niveaux sonores en limites de propriété sont conformes, mais un dépassement en zone à émergence est noté (incinérateur COV), selon les mesures de 2016/2017.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les rejets atmosphériques des imprimeuses peuvent être à l'origine d'une émission de rejets odorants. Ces rejets sont brûlés par l'incinérateur COV du site prévenant ainsi toute apparition d'odeur.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>L'installation a été construite, équipée et est exploitée afin que son fonctionnement ne soit pas à l'origine de vibrations dans les constructions avoisinantes susceptibles de compromettre la santé ou la sécurité du voisinage ou de constituer une nuisance pour celui-ci.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le site est muni d'un éclairage nécessaire à son bon fonctionnement. Les sources lumineuses correspondent principalement aux éclairages extérieurs des bâtiments. Ceux ci sont plus fréquemment utilisés en période hivernale en raison de la durée de l'ensoleillement. L'éclairage est conforme à la réglementation en vigueur. Il n'y a pas de sources lumineuses particulières.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les rejets atmosphériques dus à l'activité de COVERIS FLEXIBLES FRANCE sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les rejets de solvants issus des zones de préparation et de mélange des peintures, - les rejets de solvants des imprimeuses (5 imprimeuses reliées à un incinérateur de COV), - les rejets des gaz de combustion des installations de chauffage, - les rejets liés à la circulation des véhicules.
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les rejets liquides engendrés par l'activité de COVERIS FLEXIBLES FRANCE sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les eaux usées sanitaires : ces eaux rejoignent le réseau d'eaux usées communal dont l'exutoire est la station d'épuration du Pertuiset - Unieux - les eaux pluviales de toiture et de ruissellement des surfaces imperméabilisées: ces eaux sont dirigées vers la Gampille. - Anecdotiquement : les eaux des groupes froids lors des maintenances.
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les seuls effluents engendrés par l'activité de COVERIS FLEXIBLES FRANCE sont les eaux usées sanitaires. L'activité n'engendre pas de rejets d'eaux usées industrielles.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les déchets engendrés par l'activité de COVERIS FLEXIBLES FRANCE sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des fins de bidon d'encres et de solvants; - des boues d'encres; - des bidons vides/chiffons/huiles/emballages plastiques ou métalliques souillés; - des cartons, des plastiques et des DIB; - des eaux polluées et boues; - des cartouches d'imprimante.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site de COVERIS FLEXIBLES FRANCE est localisé dans des périmètres de protection des monuments historiques. Le site ne prévoit pas de nouvelle construction /extension dans les années à venir.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site COVERIS FLEXIBLES FRANCE est un site existant situé en zone urbanisée et la société ne prévoit pas d'extension ou de travaux.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

- Le Chambon-Feugerolles (42) : Modification des conditions d'exploitation d'une centrale d'enrobage existant (avis tacite réputé sans observation le 09/04/2018). Ce projet est trop éloigné du site pour avoir des incidences cumulées.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Les mesures prises par la société COVERIS FLEXIBLES FRANCE destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du site sur l'environnement sont :

- absence de prélèvement d'eau dans le milieu naturel,
- absence de rejets d'eaux industrielles,
- présence d'un incinérateur de COV pour prévenir les rejets atmosphériques de COV (et les odeurs) des imprimeuses, avec un entretien régulier, et une campagne de mesure annuelle.
- entretien régulier des installations du site,
- vitesse limitée sur le site et arrêt des moteurs lors des chargements et déchargements,
- mise en place des produits liquides ou de la cuve aérienne sur rétention,
- tri et valorisation des déchets.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le site de COVERIS FLEXIBLES FRANCE ne semble pas devoir faire l'objet d'une évaluation environnementale pour les raisons suivantes : - le site est localisé en dehors de sites Natura 2000, ZNIEFF et de toutes protections particulières (sites inscrits/classés), - le site est existant et est localisé dans une zone urbanisée autorisant l'exploitation des ICPE soumises à autorisation. Il n'est prévu aucun travaux ou extension.

- le site étant soumis à autorisation au titre des ICPE, il respectera la réglementation en vigueur et prévoit des mesures pour éviter tout impact éventuel sur l'environnement et la santé humaine. Les rejets de COV sont déjà traités par un incinérateur. Les dernières mesures des rejets atmosphériques sont conformes et ont été réalisées avec la présence des cinq imprimeuses et une consommation journalière d'encre de 685 kg/j.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 7 : Notice d'accompagnement au formulaire de cas par cas

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

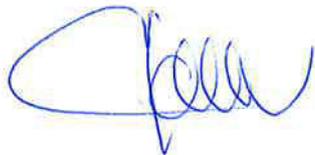
Fait à

Firminy

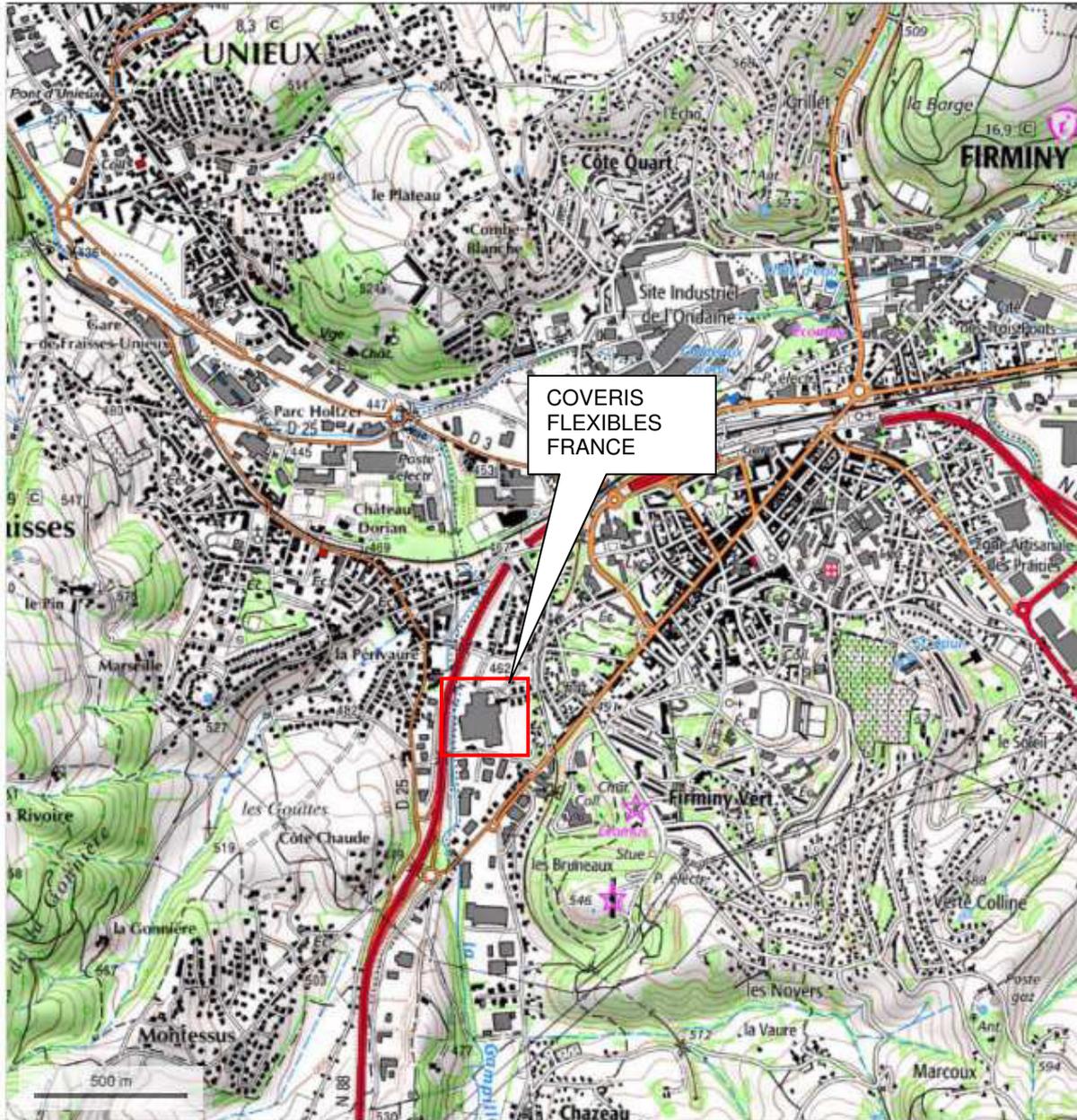
le,

30/07/2018

Signature



Annexe 2 : Plan de situation au 1/25000^{ème}



Annexe 3 : Situation du site dans son environnement

Repérage cartographique des prises de vues :

Date des photographies : 23 juillet 2018





Vue n°1



Vue n°2



Vue n°3



Vue n°4



Vue n°5



Vue n°6

 COVERIS HIGH PERFORMANCE PACKAGING	COVERIS FLEXIBLES FRANCE – Firminy (42)	juillet 2018
	ANNEXE 3 : Situation du site dans son environnement	Page 6 sur 6



Vue n°7

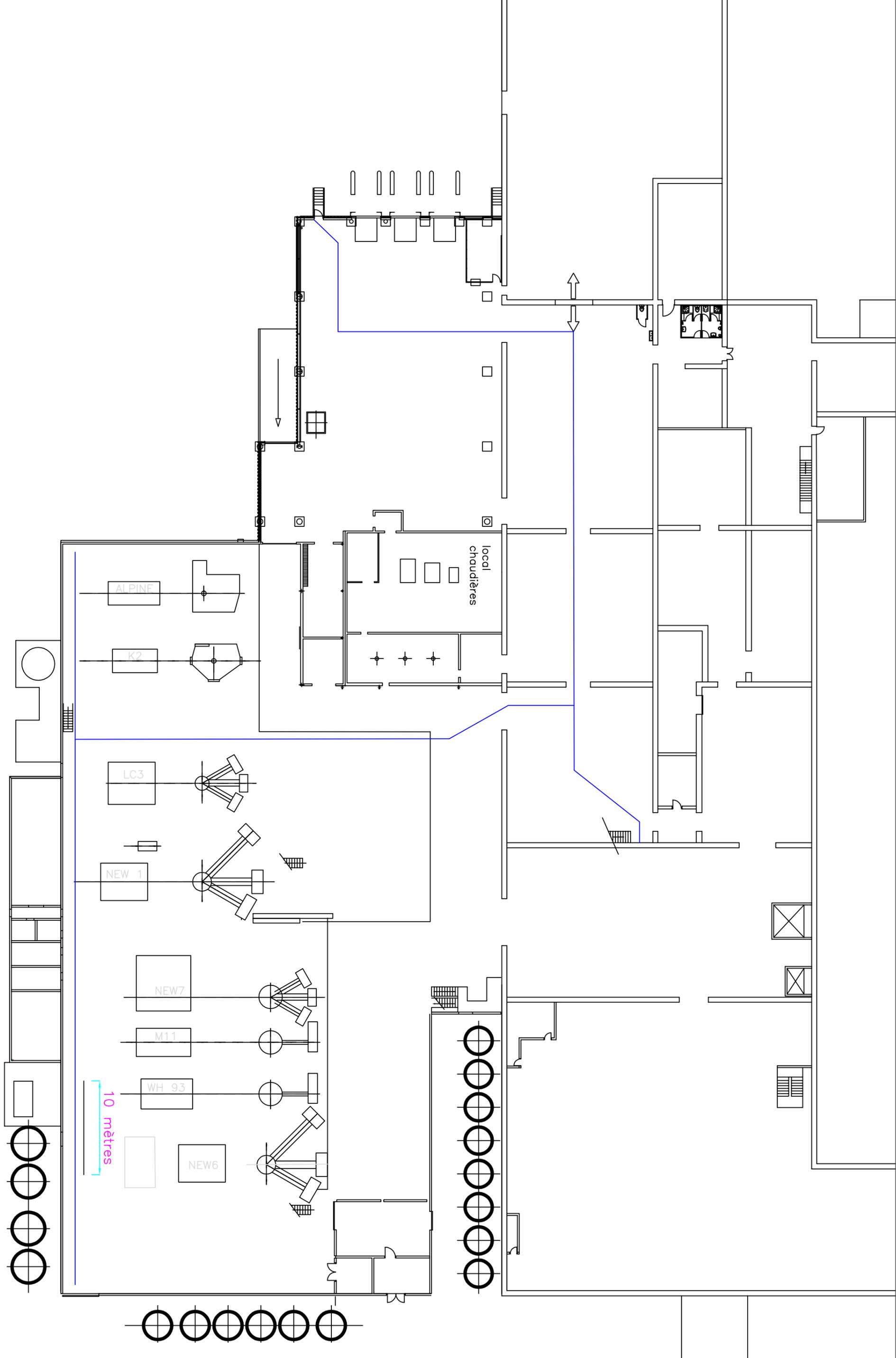
Annexe 4 : Plans du site

	COVERIS FLEXIBLES FRANCE - Firminy (42)	juillet 2018
	ANNEXE 4 : Plans du site	Page 1 sur 4

PLAN DE MASSE DU SITE

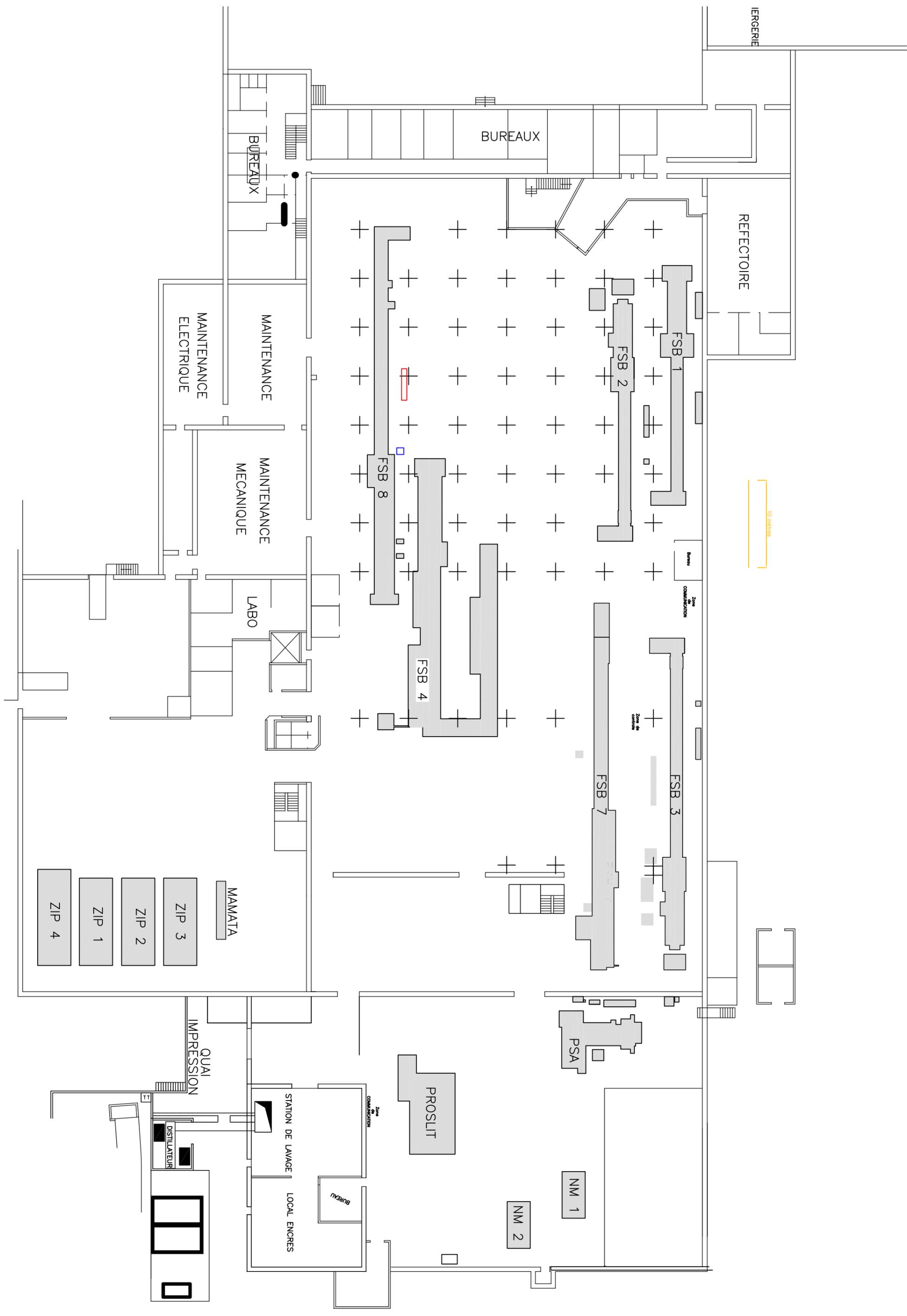
	COVERIS FLEXIBLES FRANCE - Firminy (42)	juillet 2018
	ANNEXE 4 : Plans du site	Page 2 sur 4

Plan niveau -1



	COVERIS FLEXIBLES FRANCE - Firminy (42)	juillet 2018
	ANNEXE 4 : Plans du site	Page 3 sur 4

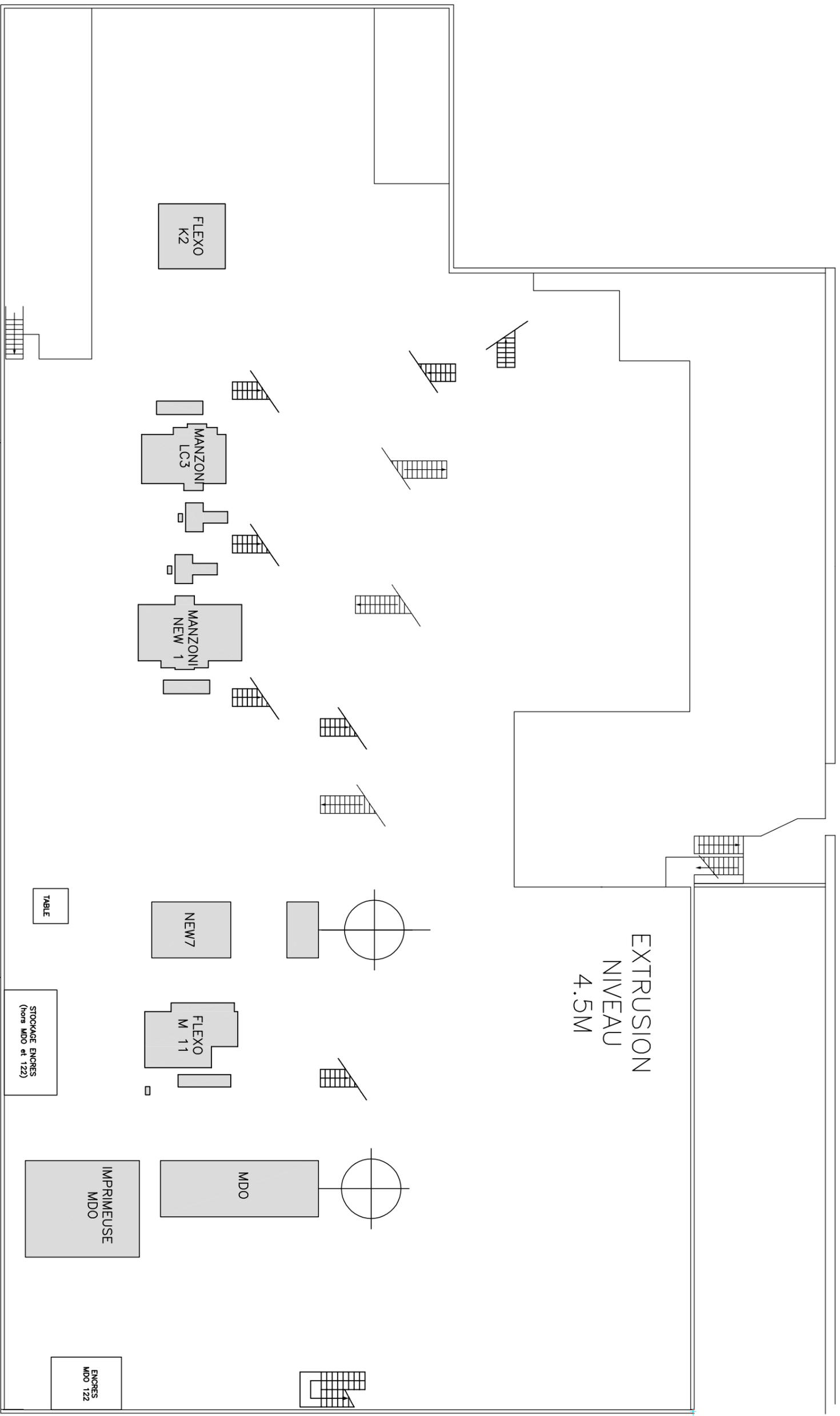
Plan niveau 0



	COVERIS FLEXIBLES FRANCE - Firminy (42)	juillet 2018
	ANNEXE 4 : Plans du site	Page 4 sur 4

Plan niveau 4,5 m

EXTRUSION
NIVEAU
4.5M



FLEEXO
K2

MANZONI
LC3

MANZONI
NEW 1

NEW7

FLEEXO
M 11

MDO

IMPRIMEUSE
MDO

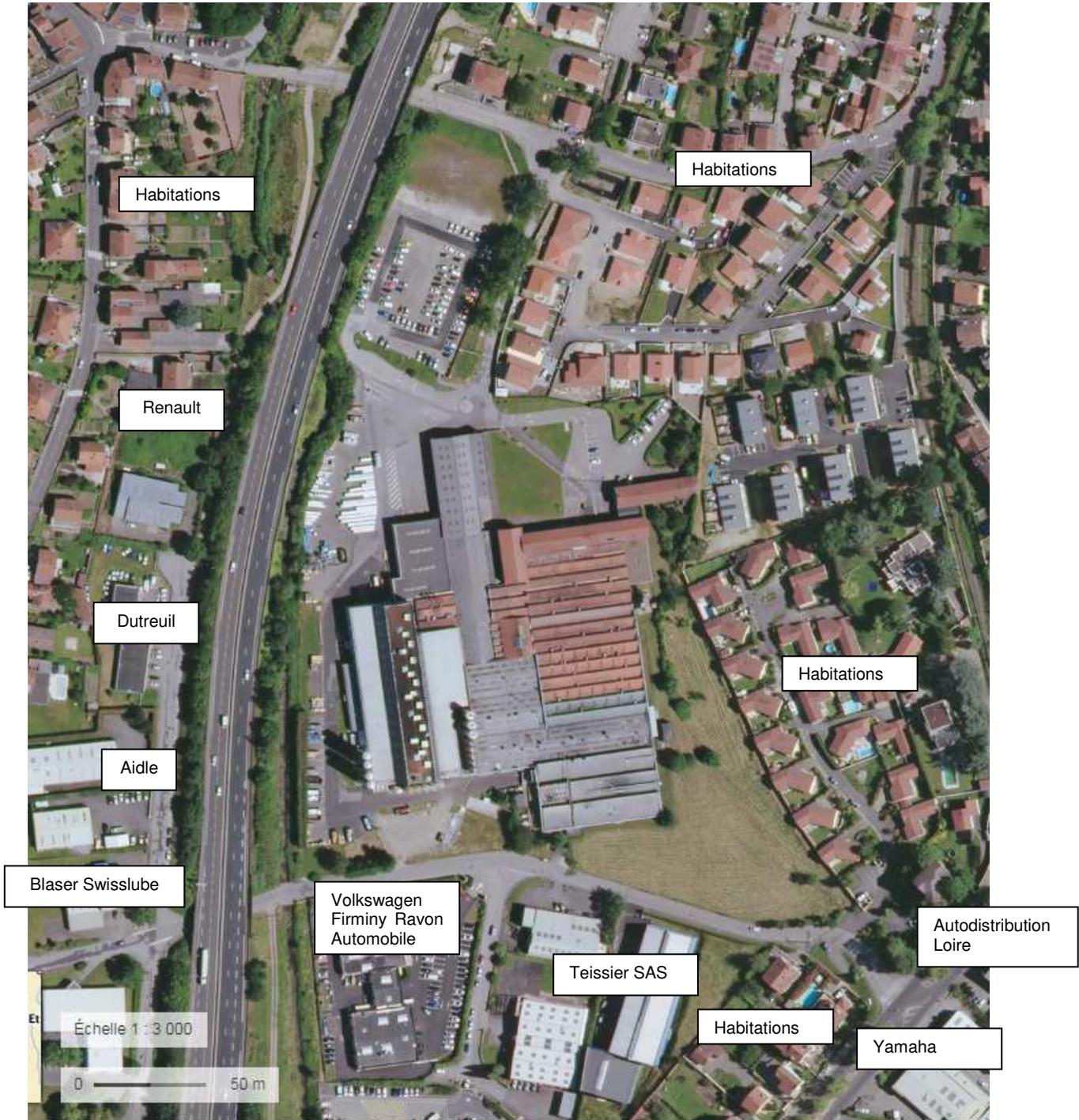
TABLE

STOCKAGE ENCRE'S
(hors MDO et 122)

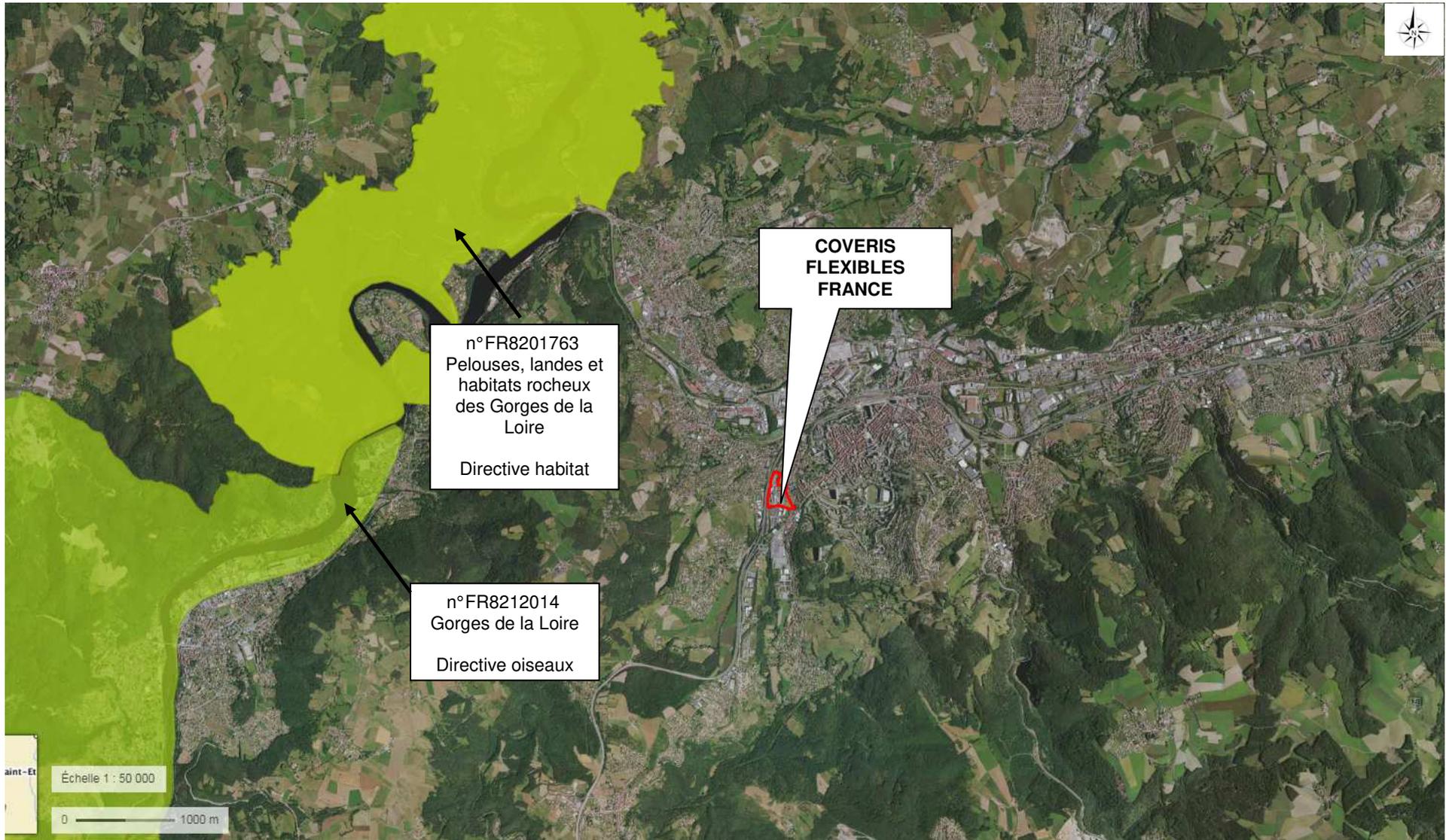
ENCRE'S
MDO 122



Annexe 5 : Plan de l'environnement du site



Annexe 6 : Plan de localisation des zones NATURA 2000



**Annexe 7 : Notice d'accompagnement au formulaire
d'examen au cas par cas**



COVERIS FLEXIBLES FRANCE

FIRMINY (42)

Notice d'Accompagnement au Formulaire de Demande d'Examen au Cas par Cas

Version 1 – Juillet 2018

	COVERIS FLEXIBLES FRANCE – Firminy (42)	Juillet 2018
	Notice d'accompagnement au formulaire d'examen au cas par cas	Page 2 sur 45

VALIDATION

REDACTEURS	FONCTION
Esther LOUAT	Consultante Environnement et Risques Industriels APAVE Sudeurope – Agence d'Ecully
VERIFICATEUR	FONCTION
Magali VIALAN	Consultante Responsable de groupe Lyon/Dijon/Clermont-Ferrand Environnement & Risques Industriels APAVE Sudeurope – Agence d'Ecully
APPROBATEUR	FONCTION
Arthur TRIOULEYRE	Ingénieur Hygiène Sécurité Environnement – COVERIS FLEXIBLES FRANCE

HISTORIQUE DES MODIFICATIONS

VERSION	DATE	OBJET DE LA MODIFICATION
1	Juillet 2018	Création du document
2	Juillet 2018	Prise en compte des remarques des vérificateurs

	COVERIS FLEXIBLES FRANCE – Firminy (42)	Juillet 2018
	Notice d'accompagnement au formulaire d'examen au cas par cas	Page 3 sur 45

SOMMAIRE

HISTORIQUE DES MODIFICATIONS	2
RAPPEL DU CONTEXTE REGLEMENTAIRE	4
2. PRESENTATION DU SITE COVERIS FLEXIBLES FRANCE DE FIRMINY	5
2.1 SITUATION GEOGRAPHIQUE DU SITE	5
FIGURE 1 : LOCALISATION DU SITE COVERIS FLEXIBLES FRANCE	6
FIGURE 2 : VUE AERIENNE DES CONTOURS DU SITE ET DE SES ENVIRONS	7
TABLEAU 1 : PARCELLES CADASTRALES DU SITE DE COVERIS FLEXIBLES FRANCE	7
2.2 CONTEXTE DU DOSSIER	8
2.3 PRESENTATION DU SITE	9
2.4 CLASSEMENT ICPE DU SITE	9
2.5 EFFECTIF ET RYTHMES DE TRAVAIL	16
2.6 ENTREES ET SURVEILLANCE DU SITE	16
3. DESCRIPTION DE LA NATURE ET DES VOLUMES DES ACTIVITES	17
3.1 PRODUITS PRESENTS SUR SITE	17
3.2 ACTIVITES DU SITE	18
3.3 STOCKAGES PRESENTS SUR LE SITE	19
TABLEAU 2 : CARACTERISTIQUES DES SOLVANTS DU SITE	20
3.4 MATERIAUX D'EMBALLAGE ET DE CONDITIONNEMENT	21
3.5 UTILITES PRESENTES SUR LE SITE	21
TABLEAU 3 : CARACTERISTIQUES DES ZONES DE RECHARGE DES BATTERIES DU SITE	22
3.6 ATELIER DE MAINTENANCE MECANIQUE	22
4. DESCRIPTION DES ENJEUX, DES INCIDENCES DU PROJET ET DES DISPOSITIONS ENVISAGEES	24
4.1 MILIEU PHYSIQUE	24
4.2 MILIEU NATUREL : LA FAUNE ET LA FLORE	36
4.3 ENVIRONNEMENT HUMAIN	40

	COVERIS FLEXIBLES FRANCE – Firminy (42)	Juillet 2018
	Notice d'accompagnement au formulaire d'examen au cas par cas	Page 4 sur 45

RAPPEL DU CONTEXTE REGLEMENTAIRE

Selon la typologie des projets (seuils et critères) définie par l'annexe de l'article R 122-1 du Code de l'Environnement, trois cas de figures sont désormais possibles :

- projets obligatoirement soumis à évaluation environnementale (par nature ou seuil technique),
- projets soumis à évaluation environnementale « au cas par cas » après examen du projet par l'autorité environnementale,
- projets non soumis à évaluation environnementale.

☞ L'augmentation de l'activité de la société COVERIS FLEXIBLES FRANCE implique une hausse de plus de 50 % de la consommation d'encre et de vernis, dépassant la valeur seuil de l'autorisation de la rubrique 2450-A-a au titre des ICPE. Cette augmentation est soumise à l'examen « au cas par cas » au titre de la rubrique n°1 « Installation classée pour la protection de l'environnement » du tableau de l'annexe de l'art. R 122-2.

La procédure de cas par cas inclut la soumission d'une « demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une évaluation environnementale ». La teneur de cette formalité est précisée par l'arrêté du 22 mai 2012 fixant le modèle du formulaire en application de l'article R 122-3 du Code de l'environnement.

Ce formulaire doit être rempli par le soumissionnaire et de préférence accompagné d'une note synthétique de présentation des enjeux environnementaux à l'autorité environnementale.

Au terme de l'instruction de la procédure au cas par cas, il sera décidé de la nécessité ou non de réaliser une évaluation environnementale.

	COVERIS FLEXIBLES FRANCE – Firminy (42)	Juillet 2018
	Notice d'accompagnement au formulaire d'examen au cas par cas	Page 5 sur 45

2. PRESENTATION DU SITE COVERIS FLEXIBLES FRANCE DE FIRMINY

2.1 SITUATION GEOGRAPHIQUE DU SITE

La société COVERIS FLEXIBLES FRANCE, dont le site est implanté au lieu-dit « Frontrousse», à Firminy (42) est spécialisée dans la transformation de matières plastiques pour la production d'emballages. Ces derniers sont à destination de multiples business comme film de compression pour le bâtiment, film rétractable pour l'alimentaire, sac pour l'alimentation animale, film zippé pour l'alimentation humaine et film technique.

Une localisation du site et de son environnement est donnée ci-après.

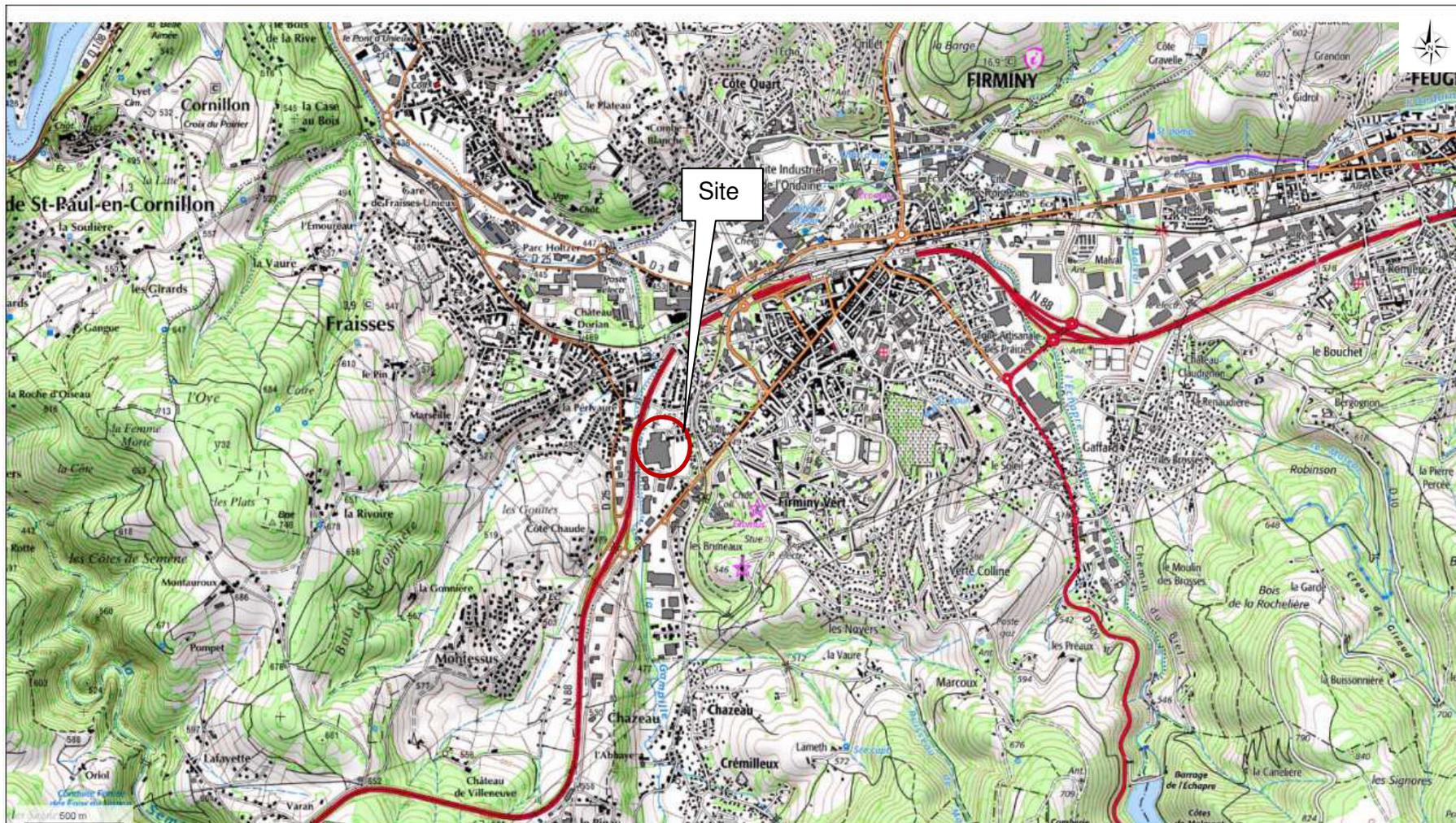


Figure 1 : Localisation du site COVERIS FLEXIBLES FRANCE

	COVERIS FLEXIBLES FRANCE – Firminy (42)	Juillet 2018
	Notice d'accompagnement au formulaire d'examen au cas par cas	Page 8 sur 45

2.2 CONTEXTE DU DOSSIER

La société COVERIS FLEXIBLES FRANCE, dont le siège social est implanté au lieu-dit de Frontrousse, à Firminy (42), est spécialisée dans la transformation de matières plastiques pour la production d'emballages. L'entreprise est installée sur le site de Firminy depuis 1966.

Depuis le 20 août 2001 le site est soumis à Autorisation (régularisation administrative) au titre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE), notamment pour les rubriques:

- 2450-2a : imprimeries ou ateliers de reproduction graphique sur tout support tel que métal, papier, carton, matières plastiques, textiles etc. utilisant une forme imprimante ;
- 2661 : polymères (matières plastiques, caoutchoucs, élastomères, résines et adhésifs synthétiques) (transformation de) ;
- et 2662 : polymères (matières plastiques, caoutchoucs, élastomères, résines et adhésifs synthétiques) (stockage de).

Des arrêtés préfectoraux complémentaires ont été prescrits depuis :

- Arrêté préfectoral complémentaire du 12 janvier 2007, portant sur les modifications du classement ICPE et des prescriptions pour les rejets atmosphériques,
- Arrêté préfectoral complémentaire du 11 mai 2009, portant sur la modification des prescriptions réglementaires pour les rejets atmosphériques et leur contrôle.

Dans le cadre d'un contrôle de l'Inspection Classée le 30 mai 2017, il a été relevé une hausse de plus de 50 % de la consommation d'encres et de vernis. En effet, la consommation journalière moyenne d'encres et de vernis passe de 405 kg/j à 685 kg/j. Cette consommation est donc supérieure à la valeur seuil de demande d'autorisation de la rubrique 2450-A-a (200 kg/j), de la nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE).

Il est à noter que le site a ajouté une imprimeuse en 2012, ce qui porte à 5 le nombre de machines présentes sur le site de Firminy.

Le site est actuellement soumis à Autorisation au titre de la réglementation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) pour les rubriques suivantes :

- 2450 : imprimeries ou ateliers de reproduction graphique sur tout support tel que métal, papier, carton, matières plastiques, textiles etc. utilisant une forme imprimante.

La société doit donc déposer en Préfecture de la Loire un dossier de cas par cas comme demandé par le courrier de la Préfecture de la Loire du 31 mai 2018, qui contient en pièce jointe le rapport d'inspection du 18 avril 2018 (UID-LHL-EAR-017-767).

	COVERIS FLEXIBLES FRANCE – Firminy (42)	Juillet 2018
	Notice d'accompagnement au formulaire d'examen au cas par cas	Page 9 sur 45

2.3 PRESENTATION DU SITE

L'établissement de COVERIS FLEXIBLES FRANCE à Firminy est composé de plusieurs bâtiments :

- un bâtiment contenant l'atelier extrusion et l'atelier complexage-découpe en étage,
- un atelier « Sacherie », qui permet la mise en forme des emballages. Cet atelier est réparti dans les bâtiments du site,
- un bâtiment de stockage des produits finis,
- un quai d'expédition couvert,
- des bureaux.

Le reste du site est constitué de voiries imperméabilisées, de stationnements imperméabilisés pour le parking visiteurs-direction-messagerie, d'un parking employés en concassé (et voirie en enrobé), d'une zone imperméabilisée de stockage de granulés, et d'espaces verts.

2.4 CLASSEMENT ICPE DU SITE

Un classement ICPE avait été transmis par COVERIS FLEXIBLES FRANCE suite à l'inspection du 30 mai 2017, le 4 juillet 2017. Le dernier classement ICPE connu est celui de l'arrêté préfectoral complémentaire du 12 janvier 2007.

Ce classement est remis à jour dans le cadre de ce dossier de cas par cas, comme demandé dans le courrier du 31 mai 2018, et présenté ci-après.

Nota : les évolutions réglementaires de la nomenclature ICPE depuis 2001 et les évolutions du site, font qu'à l'heure actuelle le site COVERIS FLEXIBLES FRANCE n'est plus soumis à Autorisation pour les activités classées :

- 2661 : polymères (matières plastiques, caoutchoucs, élastomères, résines et adhésifs synthétiques) (transformation de),
- 2662 : matières plastiques, caoutchouc, élastomères, résines et adhésifs synthétiques (stockage de),

comme cela était le cas le 20 août 2001. Ces activités sont aujourd'hui soumises à Enregistrement.

N°	Désignation des activités	Classement ICPE	Rayon d'affichage	Paramètres de classement	Remarque
1530	Stockages, par voie humide (immersion ou aspersion), de bois non traité chimiquement, la quantité stockée étant supérieure à 1 000 m ³	D	/	Palettes bois, mandrins, caisses carton, containers carton, clichés Volume total : 1 700 m ³	La situation de juillet 2018 est identique à celle de l'APC du 12/01/2007 et à celle du courrier du 4 juillet 2017 envoyé par COVERIS FLEXIBLES FRANCE
2160-2	Silos et installations de stockage en vrac de céréales, grains, produits alimentaires ou tout produit organique dégageant des poussières inflammables, y compris les stockages sous tente ou structure gonflable. 2. Autres installations : Volume inférieur à 5 000 m ³	NC	/	14 silos pour stockage du polyéthylène en vrac de volume total de 1 450 m ³ .	La situation de juillet 2018 est identique à celle de l'APC du 12/01/2007 et à celle du courrier du 4 juillet 2017 envoyé par COVERIS FLEXIBLES FRANCE
2450-A-a	Imprimeries ou ateliers de reproduction graphique sur tout support tel que métal, papier, carton, matières plastiques, textiles etc. utilisant une forme imprimante A. Offset utilisant des rotatives à séchage thermique, héliogravure, flexographie et opérations connexes aux procédés d'impression quels qu'ils soient comme la fabrication de complexes par contrecollage ou le vernissage si la quantité totale de produits consommée pour revêtir le support est : a) Supérieure à 200 kg/j	A	2	5 imprimeuses flexographiques de consommation journalière moyenne d'encre et vernis : 685 kg/j.	La situation de juillet 2018 a évolué. Le site possède 5 imprimeuses contre 2 notifiées dans le dernier classement connu qui est celui de l'APC du 12/01/2007. La situation actuelle est identique à celle communiquée par le courrier du 4 juillet 2017, envoyé par COVERIS FLEXIBLES FRANCE.
2560-2	Travail mécanique des métaux et alliages, à l'exclusion des activités classées au titre des rubriques 3230-a ou 3230-b. La puissance maximum de l'ensemble des machines fixes pouvant concourir simultanément au fonctionnement de l'installation étant : 2. Supérieure à 150 kW, mais inférieure ou égale à	NC	/	2 fraiseuses, 1 rectifieuse, 1 perceuse, 3 tours, 2 tourets, 1 tronçonneuse. Puissance totale : 72 KW	Les seuils de la rubrique ICPE ont été modifiés, le site est donc non classé. La puissance installée est identique au courrier du 4 juillet 2017 et à l'APC du 12/01/2007.

N°	Désignation des activités	Classement ICPE	Rayon d'affichage	Paramètres de classement	Remarque
	1000 kW				
2661-1-b	<p>Polymères (matières plastiques, caoutchoucs, élastomères, résines et adhésifs synthétiques) (transformation de)</p> <p>c) Par des procédés exigeant des conditions particulières de température ou de pression (extrusion, injection, moulage, segmentation à chaud, vulcanisation, etc.), la quantité de matière susceptible d'être traitée étant :</p> <p>b) Supérieure à 10 t/j mais inférieure à 70 t/j</p>	E	/	Production journalière moyenne : 60 t/jour	La production moyenne de juillet 2018 est identique à celle de l'APC du 12/01/2007 et à celle du courrier du 4 juillet 2017 envoyé par COVERIS FLEXIBLES FRANCE
2661-2-b	<p>Polymères (matières plastiques, caoutchoucs, élastomères, résines et adhésifs synthétiques) (transformation de)</p> <p>2. Par tout procédé exclusivement mécanique (sciage, découpage, meulage, broyage, etc.), la quantité de matière susceptible d'être traitée étant :</p> <p>b) Supérieure ou égale à 1 t/j, mais inférieure à 20 t/j.</p>	D	/	Capacité 19 t/jour	La capacité moyenne de juillet 2018 est identique à celle du courrier du 4 juillet 2017 envoyé par COVERIS FLEXIBLES France. Cette rubrique n'est pas citée dans l'APC du 12/01/2007
2662- 2	<p>Polymères (matières plastiques, caoutchoucs, élastomères, résines et adhésifs synthétiques) (stockage de)</p> <p>Le volume susceptible d'être stocké étant :</p> <p>2. Supérieure ou égal à 1 000 m³, mais inférieur à 40 000 m³</p>	E	/	Le site possède du Polyéthylène Matière première stocké en : Silos : 1 450 m ³ , Palettes : 1 290 m ³ TOTAL : 2 740 m ³	Le volume de stockage est identique à celui du courrier du 4 juillet 2017 envoyé par COVERIS FLEXIBLES France. Le volume classé pour cette rubrique à légèrement diminué par rapport à celui noté dans l'APC du 12/01/2007
2663-2-c	<p>Pneumatiques et produits dont 50 % au moins de la masse totale unitaire est composée de polymères (matières plastiques, caoutchoucs, élastomères, résines et adhésifs synthétiques) (stockage de) :</p>	D	/	Produits finis : 550 m ³ Produits encours : 650 m ³ TOTAL : 1 200 m ³	Le volume de stockage est identique à celui noté dans le courrier du 4 juillet 2017 envoyé par COVERIS FLEXIBLES France et celui cité dans

N°	Désignation des activités	Classement ICPE	Rayon d'affichage	Paramètres de classement	Remarque
	2. Dans les autres cas et pour les pneumatiques, le volume susceptible d'être stocké étant : c) Supérieur ou égal à 1 000 m ³ mais inférieur à 10 000 m ³ .				l'APC du 12/01/2007
2910-A-2	Combustion (à l'exclusion des installations visées par les rubriques 167-6 et 322-B-4) La puissance thermique maximale est définie comme la quantité maximale de combustible exprimée en pouvoir calorifique inférieur susceptible d'être consommé par seconde. A – Lorsque l'installation consomme exclusivement, seul ou en mélange, du gaz naturel, des gaz de pétrole liquéfiés, du fuel domestique, du charbon, des fuels lourds ou de la biomasse, à l'exclusion des installations visées par d'autres rubriques de la nomenclature pour lesquelles la combustion participe à la fusion, la cuisson ou au traitement, en mélange avec les gaz de combustion des matières entrantes, si la puissance thermique maximale de l'installation est : 2. supérieure à 2 MW mais inférieure à 20 MW.	D	/	3 chaudières de: 1 500 th/h – 1 000 th/h – 500 th/h Combustible : gaz GDF Puissance : 3,5 MW 3 groupes électrogènes Combustible fuel domestique Puissance : 4,2 MW Puissance totale : 7,7 MW	La situation de juillet 2018 est identique à celle de l'APC du 12/01/2007 et à celle du courrier du 4 juillet 2017 envoyé par COVERIS FLEXIBLES FRANCE
2920	Installation de compression fonctionnant à des pressions effectives supérieures à 10 ⁵ Pa, et comprimant ou utilisant des fluides inflammables ou toxiques, la puissance absorbée étant supérieure à 10 MW	NC	/	Le site ne possède pas d'installation qui relève de cette rubrique ICPE	La situation actuelle est non classée. Cette situation est identique à celle énoncée dans le courrier envoyé par COVERIS FLEXIBLES France le 4 juillet 2017. Le classement de l'APC du 12/01/2007 est caduc suite aux évolutions réglementaires (modification de la rubrique 2920 par le décret 2010-1700 du 30/12/10). Les fluides frigorigènes sont classés sous

N°	Désignation des activités	Classement ICPE	Rayon d'affichage	Paramètres de classement	Remarque
					la rubrique 1185 puis depuis 2014 sous la rubrique 4802.
2925	Accumulateurs (ateliers de charge d'). La puissance maximale de courant continu utilisable pour cette opération étant supérieure à 50 kW	NC	/	Nombre de postes de charge/puissance : Atelier d'extrusion, 8 postes : 9,2 kW ; Atelier complexage-découpe, 1 poste : 0,2 kW ; Atelier de soudure, 4 postes : 17,4 kW Expéditions, 8 postes : 20,6 kW TOTAL : 47,4 kW	La situation actuelle est identique à celle énoncée dans le courrier envoyé par COVERIS FLEXIBLES France le 4 juillet 2017. Cette rubrique n'apparaît pas dans le classement de l'APC du 12/01/2007.
3670	Traitement de surface de matières, d'objets ou de produits à l'aide de solvants organiques, notamment pour les opérations d'apprêt, d'impression, de couchage, de dégraissage, d'imperméabilisation, de collage, de peinture, de nettoyage ou d'imprégnation, avec une capacité de consommation de solvant organique supérieure à 150 kg par heure ou à 200 tonnes par an	NC	/	Le site utilise une quantité de solvant de 116 tonnes par an. La quantité utilisée est donc inférieure au seuil de classement de 200 tonnes par an et de 150 kg par heure.	La situation actuelle est identique à celle énoncée dans le courrier envoyé par COVERIS FLEXIBLES France le 4 juillet 2017. Cette rubrique n'apparaît pas dans le classement de l'APC du 12/01/2007 car les rubriques 3XXX ont été créées par le décret n°2013-375 du 02/05/13
4310-2	Gaz inflammables catégorie 1 et 2. La quantité totale susceptible d'être présente dans les installations y compris dans les cavités souterraines (strates naturelles, aquifères, cavités salines et mines désaffectées) étant : 2. Supérieure ou égale à 1 t et inférieure à 10 t	D	/	29 bouteilles pleines de 23 kg (Qté gaz 13 kg) 6 bouteilles vides de 23 kg 36 grandes bouteilles pleines de 75 kg (Qté gaz 35 kg) 1 grande bouteille vide de 75 kg 1 chariot élévateur gaz utilisant une bouteille de 23 kg Soit une quantité totale de 7,14 tonnes	La situation actuelle est identique à celle énoncée dans le courrier envoyé par COVERIS FLEXIBLES France le 4 juillet 2017. Cette rubrique n'apparaît pas dans le classement de l'APC du 12/01/2007 car les rubriques 4XXX ont été créées par le décret n°2014-285 du 03/03/14.

N°	Désignation des activités	Classement ICPE	Rayon d'affichage	Paramètres de classement	Remarque
4331	Liquides inflammables de catégorie 2 ou catégorie 3 à l'exclusion de la rubrique 4330. La quantité totale susceptible d'être présente dans les installations y compris dans les cavités souterraines étant : Inférieure à 50 t	NC	/	Acétate d'éthyl : 5,394 t Ethoxypropanol : 5,322 t Mélange 80/20 (acétate et éthanol) : 8,833 t Encre : 3 t Soit au total : 22,55 t	La quantité de produits est légèrement diminuée par rapport à celle énoncée dans le courrier envoyé par COVERIS FLEXIBLES France le 4 juillet 2017. En effet il n'y a plus sur le site de présence d'alcool éthylique. Cette rubrique n'apparaît pas dans le classement de l'APC du 12/01/2007 car les rubriques 4XXX ont été créées par le décret n°2014-285 du 03/03/14.
4719	Acétylène (numéro CAS 74-86-2). La quantité susceptible d'être présente dans l'installation étant : Inférieure à 250 kg.	NC	/	3 bouteilles de 6 m ³ soit 20 kg	La situation actuelle est identique à celle énoncée dans le courrier envoyé par COVERIS FLEXIBLES France le 4 juillet 2017. Cette rubrique n'apparaît pas dans le classement de l'APC du 12/01/2007 car les rubriques 4XXX ont été créées par le décret n°2014-285 du 03/03/14.
4725	Oxygène (numéro CAS 7782-44-7). La quantité susceptible d'être présente dans l'installation étant : Inférieure à 2 t	NC	/	3 bouteilles de 6 m ³ soit 20 kg	La situation actuelle est identique à celle énoncée dans le courrier envoyé par COVERIS FLEXIBLES France le 4 juillet 2017. Cette rubrique n'apparaît pas dans le classement de l'APC du 12/01/2007 car les rubriques 4XXX ont été créées par le décret n°2014-285 du 03/03/14.
4734-2-c)	Produits pétroliers spécifiques et carburants de substitution : essences et naphthas ; kérosènes (carburants d'aviation compris) ; gazoles (gazole diesel, gazole de chauffage domestique et mélanges de gazoles	DC	/	Stockage maximal = 85 tonnes	La situation actuelle est identique à celle énoncée dans le courrier envoyé par COVERIS FLEXIBLES France le 4 juillet 2017. Cette rubrique n'apparaît pas dans le classement de l'APC du

N°	Désignation des activités	Classement ICPE	Rayon d'affichage	Paramètres de classement	Remarque
	<p>compris) ; fioul lourd ; carburants de substitution pour véhicules, utilisés aux mêmes fins et aux mêmes usages et présentant des propriétés similaires en matière d'inflammabilité et de danger pour l'environnement.</p> <p>2. Pour les autres stockages :</p> <p>c) Supérieure ou égale à 50 t au total, mais inférieure à 100 t d'essence et inférieure à 500 t au total</p>				12/01/2007 car les rubriques 4XXX ont été créées par le décret n°2014-285 du 03/03/14.

	COVERIS FLEXIBLES FRANCE – Firminy (42)	Juillet 2018
	Notice d'accompagnement au formulaire d'examen au cas par cas	Page 16 sur 45

2.5 EFFECTIF ET RYTHMES DE TRAVAIL

L'effectif présent au sein de COVERIS FLEXIBLES FRANCE à Firminy est de 203 personnes dont la répartition était la suivante :

- commercial et administratif : environ 80 personnes,
- production et maintenance : environ 123 personnes.

La durée du travail est de 35 heures par semaine pour les personnels des services commercial et administratif. La production est réalisée par des équipes présentes en 3 X 8 en semaine et en 2 équipes pour les week-ends.

Les horaires de travail sont les suivants :

- personnel en journée : plage horaire matin et après midi avec une pause de 1h-1h30 le midi.
- personnel de production (travail posté) :
 - o Extrusion, Complexage-découpe et Sacherie : du lundi au vendredi - 3 postes journaliers : 5 h 30 – 13 h 30 / 13 h 30 – 21 h 30 / 21 h 30 – 5 h 30 ;
 - o Week-end : samedi et dimanche 2 postes journaliers 5 h 30 – 17 h 30 / 17 h 30 – 5 h 30.

Il y a en moyenne deux semaines d'arrêt en production par an l'une en été, l'autre en fin d'année (semaine 33 et 52). Le site n'est jamais fermé, les semaines d'arrêt de production étant mises à profit pour réaliser des opérations de maintenance.

2.6 ENTREES ET SURVEILLANCE DU SITE

L'établissement est entièrement clôturé soit par du grillage, soit par des murs soit par des haies serrées de végétaux. Il fonctionne en 3x8 et la nuit et le weekend, le portail est fermés (accès par code).

L'accès se fait actuellement par une entrée :

- l'entrée n°1, qui est l'entrée principale du site, se situe au niveau de la rue de la Gampille. Elle permet l'accueil du personnel, des visiteurs et des poids lourds.

A partir du dernier trimestre 2018, le site possédera deux entrées, dont la répartition sera la suivante :

- l'entrée n°1, qui sera l'entrée principale du site, sera toujours au niveau de la rue de la Gampille. Elle accueillera le personnel et les visiteurs,
- l'entrée n°2, qui sera au niveau du chemin du gué, permettra la desserte des poids-lourds de réception de matières premières, et ceux du quai d'expédition.

Le second portail sera fermé en dehors des horaires ouvrés (soirs et weekends). Aucune livraison/expédition ne se fait en dehors des horaires ouvrés.

	COVERIS FLEXIBLES FRANCE – Firminy (42)	Juillet 2018
	Notice d'accompagnement au formulaire d'examen au cas par cas	Page 17 sur 45

3. DESCRIPTION DE LA NATURE ET DES VOLUMES DES ACTIVITES

3.1 PRODUITS PRESENTS SUR SITE

3.1.1 Nature des produits présents pour chaque activité

Les matières réceptionnées sont relatives au stade de transformation réalisé sur le site, soit :

- extrusion : polyéthylène (matière plastique), colorants et adjuvant à base de polyéthylène,
- impression : encres d'impression flexographique, dont la phase solvant est constituée principalement d'alcool éthylique. Solvants, c'est-à-dire alcools ou esters aliphatiques,
- soudure : colles hot melt et accessoires de maintien des sachets.

A tous les stades de fabrication peuvent être utilisés des matériaux d'emballage et de conditionnement.

3.1.2 Description des produits présents sur le site

➤ Polyéthylène, colorants et adjuvants

Le polyéthylène est une matière thermoplastique se présentant sous la de granulés plus ou moins sphériques, de diamètre 0.3 cm. Il est disponible en sac de 25 kg, palettisé par 50 ou 55 sacs ou en vrac. Il est, dans ce dernier cas, livré par des camions citerne et transvasé sur site dans des silos.

Les colorants et adjuvants se présentent, en général, sous la même forme que le polyéthylène dont ils sont composés de 50 à 90 %. Le reste de la composition est constitué de matière active soit, des pigments pour les colorants ou des produits tels que la silice ou le talc pour les adjuvants.

➤ Encres d'impression, solvants

Les encres utilisées sont des encres nitrocellulosiques dont le solvant de dilution est principalement de l'alcool éthylique. Les encres sont livrées généralement en fût métallique de 200 l ou en conteneur plastique de 1 000 l. Elles sont rarement employées à la teinte livrée, mais après mélange entre certaines d'entre elles pour obtenir le ton recherché. A ce stade on ajoute un ou plusieurs vernis technologiques destinés à leur procurer les caractéristiques souhaitées.

Les solvants sont utilisés pour la dilution des encres, afin d'avoir la viscosité souhaitée sur la machine d'impression. Ils sont stockés dans une cuve aérienne sur rétention ou dans une cuve enterrée à double enveloppe. Ils sont livrés par dépotage sur une aire dédiée.

➤ Colles hot melt et accessoires de maintien des sachets

Les hotmelts sont des colles fusibles destinées à maintenir deux pièces (films) de polyéthylène entre elles, par exemple un renfort sur la poignée découpée d'un sac. Ce sont généralement des polymères de type polyéthylénique mais contenant un grand nombre de radicaux vinylacetates, la propriété de ces matériaux est d'assurer une excellente liaison entre les surfaces à réunir tout en conservant une certaine souplesse.

	COVERIS FLEXIBLES FRANCE – Firminy (42)	Juillet 2018
	Notice d'accompagnement au formulaire d'examen au cas par cas	Page 18 sur 45

Les accessoires de maintien des sachets sont peu nombreux. Ce sont généralement des broches métalliques en forme de U sur lesquelles viennent s'empiler les sachets dans lesquels on a effectué une double perforation circulaire.

➤ Matériaux d'emballage et de conditionnement

Le film polyéthylène produit sur le site est largement utilisé comme matériau de protection pour les produits livrés sous forme de bobines maintenues par des feuilards plastique sur des palettes bois. Les caisses et les containers cartons sont majoritairement utilisés pour conditionner les sacs et sachets.

3.2 ACTIVITES DU SITE

3.2.1 Nature des activités

Les activités du site sont présentées d'après les étapes de fabrication des emballages en plastique souple :

- extrusion : soufflage de polyéthylène en granule,
- impression flexographique à solvant (maximum 3 couleurs),
- complexage de 2 films par colle sans solvant,
- découpe,
- pliage et soudure.

Ces activités sont réalisées à l'aide du matériel suivant :

- 6 co-extrudeuses, 2 mono-extrudeuses dont le débit moyen est d'environ 50 kg/h pour la plus petite à 500 kg/h pour la plus grosse. Production moyenne totale annuelle : 20 000 tonnes.
- 2 complexeuses
- 5 imprimeuses, pouvant imprimer à des vitesses moyennes d'environ 200 m/mn. Production moyenne totale annuelle : 65 millions de m, soit environ 4 000 tonnes.
- 4 zippeuses,
- 6 soudeuses permettant de réaliser des sacs et sachets de toutes formes,
- 2 soudeuses à pochons,
- 2 découpeuses.

3.2.2 Extrusion

Cette opération est réalisée en utilisant une machine appelée extrudeuse. L'extrudeuse est constituée principalement par une vis sans fin tournant dans un cylindre chauffé et poussant le polyéthylène fondu au travers d'une filière annulaire. On obtient ainsi un tube (appelé gaine) dans lequel on insuffle un volume d'air constant, ce qui permet d'accroître son diamètre par gonflement. Cette gaine est tirée, en partie haute d'une tour de refroidissement par air, par deux cylindres caoutchoutés tournant en sens inverse. La gaine redescend ensuite le long de la tour jusqu'au banc de réception où elle est enroulée sur une barre supportant un mandrin. Pour obtenir un film, il suffit de couper la gaine le long d'une génératrice. La température de la matière dans l'extrudeuse varie entre 160 et 220°C selon des zones bien déterminées de la vis d'extrusion. La température au haut de la tour de refroidissement, au niveau du pincement par les cylindres caoutchoutés, est telle qu'il n'y ait pas de collage des parois en contact (environ 40 à 50°C).

Les bobines de films sortant de l'extrusion servent à alimenter les ateliers de transformation situés en aval ou sont directement expédiées aux clients

3.2.3 Impression

	COVERIS FLEXIBLES FRANCE – Firminy (42)	Juillet 2018
	Notice d'accompagnement au formulaire d'examen au cas par cas	Page 19 sur 45

L'impression, de type flexographique, est réalisée en mettant en contact une forme imprimante appelée cliché sur laquelle on a déposé de l'encre, et la surface à imprimer (film). Le film imprimé passe ensuite dans un tunnel de séchage où circule de l'air chauffé (40 à 50°C) par des batteries de résistances électriques. Les solvants constituant la partie volatile des encres sont évacués avec cet air chaud vers un incinérateur de COV (unité d'oxydation thermique) et le film est alors enroulé sur un banc de réception.

Les imprimeuses installées sur le site de Firminy sont à tambour central, le film à imprimer étant plaqué sur ce tambour. Autour de ce tambour sont disposés les groupes imprimeurs constitués principalement, d'un cylindre porte-clichés, d'un cylindre encreur appelé « anilox » et d'un cylindre barboteur véhiculant l'encre de l'encrier sur le cylindre anilox (voir schéma d'une imprimeuse en annexe). Les bobines sortant de l'atelier complexage-découpe sont soit dirigée vers l'atelier de Sacherie pour transformation, soit expédiées aux clients qui forment eux-mêmes leurs sacs sur des machines de conditionnement. Il est possible, pour des impressions simples s'apparentant à un marquage, de réaliser cette opération en ligne lors de l'extrusion. Dans ce cas une imprimeuse à groupes séparés (sans tambour central) est intercalée sur le parcours du film avant le banc de réception.

3.2.4 Soudure

Elle est réalisée en utilisant les propriétés thermoplastiques du polyéthylène, un couteau chauffé réalisant à la fois la coupe et la soudure du film. Le film à souder est généralement replié sur lui-même le long de son grand axe. Un couteau chauffant animé d'un mouvement alternatif vertical le soude et le découpe perpendiculairement à cet axe de pliage. On obtient alors des « poches » dans lesquelles on découpe ou rapporte des moyens de portage (poignées).

3.3 STOCKAGES PRESENTS SUR LE SITE

Il s'agit essentiellement des stockages de polyéthylène (matière plastique), de liquides inflammables (encres et solvants) et de matériaux de conditionnement.

3.3.1 Polyéthylènes

Le stockage du polyéthylène concerne les matières premières et les produits semi-finis et finis.

➤ Matières premières

Elles sont stockées sous :

- En sacs de 25 kg sur palette bois supportant 50 ou 55 sacs, soit 1250 ou 1375 kg.
- En vrac dans des silos de capacité comprise entre 50 et 180 m3.

Une partie importante des stocks polyéthylène en sac est située à l'extérieur et en limite de propriété sur une surface enrobée le long de la rivière la Gampille. Le reste est stocké dans le bâtiment d'extrusion au niveau dit 4.50 m pour alimenter les trémies d'approvisionnement des extrudeuses. Le site dispose également de 14 silos implantés sur le pignon sud du bâtiment d'extrusion et entre ce bâtiment et le bâtiment abritant la sacherie.

➤ Produits semi-finis

Ils se présentent en bobines (diamètre moyen 0.80 m – longueur moyenne : 1,0 m.) stockées sur des palettes bois ou métal. Ils sont stockés à l'intérieur des bâtiments et, quand la hauteur de ceux-ci le permet, sur des racks métalliques pouvant supporter des palettes.

➤ Produits finis

Les sacs sont stockés en caisses carton gerbées sur palettes bois. Les palettes bois sont elles-mêmes gerbées sur deux hauteurs ou sur quatre hauteurs quand des installations de racks sont disponibles. Les bobines sont stockées de la même manière que les produits en cours. Elles sont toutefois protégées par un film polyéthylène et cerclées sur la palette support. Ces produits finis sont stockés dans les magasins Produits Finis et sur le quai couvert d'expédition en attente de chargement.

➤ Colorants et adjuvants

Bien que de faible volume, il convient d'ajouter au stock de polyéthylène le stock de colorants et adjuvants situé sous le local de maintenance mécanique. La présentation est identique à celle du polyéthylène en sacs.

3.3.2 Liquides inflammables

➤ Encres et vernis technologiques

Ils se présentent soit en fût métallique de 200 l, soit en conteneur plastique de 1 000 l logés dans un panier grillagé, lui-même monté sur palette.

Les encres-mères sont stockées principalement dans l'atelier de préparation des encres. Les encres à la teinte, c'est à dire après mélange de plusieurs encres-mères, se trouvent principalement à l'atelier complexage-découpe et à l'atelier d'extrusion au niveau dit 4.50 m. Elles sont stockées, selon la quantité à utiliser, en fût métallique de 200 l ou en bidon métal de 25 litres.

➤ Solvants

Ils sont stockés en cuve ou en fût métallique de 200 l. Le site utilise principalement trois solvants dont les caractéristiques sont les suivantes :

Tableau 2 : Caractéristiques des solvants du site

	T° Ebullition	Point d'Eclair	Tension de vapeur	Stockage
Ethoxypropanol	96° C	32° C	15 h Pa	cuve aérienne partagée de 10 m ³ dont 5 m ³ dédié à l'éthoxypropanol
Mélange alcool éthylique (80) + acétate d'éthyle (20)	/	-4° C	/	cuve enterrée 5 m ³
Acétate d'éthyle	88° C	2° C	63 h Pa	cuve aérienne partagée de 10 m ³ dont 5 m ³ dédié à l'acétate d'éthyle

	COVERIS FLEXIBLES FRANCE – Firminy (42)	Juillet 2018
	Notice d'accompagnement au formulaire d'examen au cas par cas	Page 21 sur 45

La distribution de ces solvants est assurée par tuyauterie métallique et pompes à air comprimé mais quelques fûts métalliques de 200 l et/ou bidons de 25 l sont entreposés pour les besoins de fonctionnement journalier près des imprimeuses, c'est à dire à l'atelier de complexage-découpe et au niveau dit 4.50 m de l'atelier d'Extrusion. Ces stockages sont donc considérés comme aériens.

3.4 MATERIAUX D'EMBALLAGE ET DE CONDITIONNEMENT

Comme mentionné précédemment ces matériaux d'emballage et de conditionnement peuvent être utilisés à chaque stade de production. En ce qui concerne l'extrusion, il s'agit essentiellement de palettes bois et containers carton rassemblés sous le niveau dit 4,50 m.

L'Extrusion dispose aussi d'un stock de mandrins situé sous le local où sont emballés les produits fini. La Sacherie utilise principalement des caisses carton qui sont stockées dans un local peu éloigné de cet atelier.

Les colles hot melt et les accessoires de maintien des sachets sont stockés dans un local attenant à celui où se trouvent les caisses carton.

L'atelier complexage-découpe s'approvisionne à partir du stock. De plus, un stockage des formes imprimantes appelées clichés destinés l'atelier complexage-découpe. Ce sont des plaques de faible épaisseur (2 à 5 mm) en photopolymère stockée dans un bâtiment donnant sur la cour intérieure (voir local clichés sur plan).

3.5 UTILITES PRESENTES SUR LE SITE

3.5.1 Installations de combustion

En période froide, le chauffage du site est assuré par une chaufferie comprenant trois chaudières en cascade de 1 500 th/h – 1 000 th/h et 500 th/h, soit au total 3,5 MW.

Le combustible utilisé est le gaz naturel du réseau GDF sachant que la chaudière de 1 50 th/h peut être alimentée au fuel domestique en cas de besoin. Une cuve aérienne de 10 m³ avec bac de rétention adaptée se trouve d'ailleurs dans un local attenant à la chaufferie. Cette cuve n'est jamais pleine puisqu'elle ne servirait qu'en cas de défaut d'alimentation de gaz naturel pour l'une des chaudières.

Le site utilise aussi 3 groupes électrogènes durant la période hiver EDF, soit de novembre à mars, afin de bénéficier de la tarification EJP. Ces groupes sont alimentés au fuel domestique stocké au niveau -2 dans deux cuves aériennes de 50 m³ reliées entre elle et montées sur bac de rétention.

Ces installations nécessitent la présence d'huiles pour leur bon fonctionnement. Les huiles neuves et usées sont stockées au niveau -1 dans un local spécifique.

Ce sont des fûts métalliques ou des containers de 1 000 L qui sont stockés sur palettes avec bac de rétention.

3.5.2 Installation de compression et de réfrigération

➤ Compresseurs d'air et surpresseurs

Trois compresseurs d'air sont implantés dans un local attenant à la Chaufferie :

- compresseur variable de puissance absorbée 180 kW,
- compresseur fixe de puissance absorbée 150 kW,
- compresseur fixe en secours, de puissance absorbée 180 kW.

Des surpresseurs d'air sont utilisés pour le transport pneumatique du polyéthylène en granulés.

➤ Groupes de réfrigération

Il existe 4 groupes réfrigérants principaux sur le site. Leur répartition est la suivante :

- un groupe pour la partie découpe au niveau de la Sacherie. Ce groupe contient du R407C comme fluide réfrigérant.
- trois groupes sont installés à l'intérieur des bâtiments sur la partie extrusion. Ils possèdent du R410 ou du R407C comme fluides réfrigérant.

La puissance installée de l'ensemble de ces groupes réfrigérants est de 195 kW. Leur maintenance est effectuée par une société prestataire agréée (recharges de gaz réfrigérant, huiles, changement des pièces, contrôle d'étanchéité).

3.5.3 Transformateurs électriques

Le site utilise cinq transformateurs (deux de 1 250 KVA, deux de 1 000 KVA et un de 630 KVA).

3.5.4 Poste de charge de batteries

Le site dispose de 21 postes de charges de batterie utilisés pour assurer la charge des éléments voltaïques des chariots élévateurs et transpalettes électriques.

Leurs implantations et leurs puissances sont notifiés dans le tableau suivant :

Tableau 3 : Caractéristiques des zones de recharge des batteries du site

Zone d'implantation	Nombre de postes de recharge	Puissance totale présente dans la zone
Atelier extrusion	8	9,2 kW
Atelier complexage-découpe	1	0,2 kW
Atelier soudure	4	17,4 kW
Expéditions	8	20,6 kW

La puissance totale présente sur site est de 47,4 kW.

3.6 *ATELIER DE MAINTENANCE MECANIQUE*

Une douzaine de personnes assurent la maintenance du site et disposent d'un atelier de mécanique assez bien équipé comprenant deux fraiseuses, une rectifieuse, une perceuse à colonne, trois tours, deux tourets et une tronçonneuse coupe-fer. Ces activités nécessitent la

	<i>COVERIS FLEXIBLES FRANCE – Firminy (42)</i>	Juillet 2018
	Notice d'accompagnement au formulaire d'examen au cas par cas	Page 23 sur 45

présence d'huiles. Les huiles neuves et usées sont stockées sur rétention au niveau –1 dans le local des huiles. Ce sont des fûts métalliques ou des containers de 1 000 L.

4. DESCRIPTION DES ENJEUX, DES INCIDENCES DU PROJET ET DES DISPOSITIONS ENVISAGEES

4.1 MILIEU PHYSIQUE

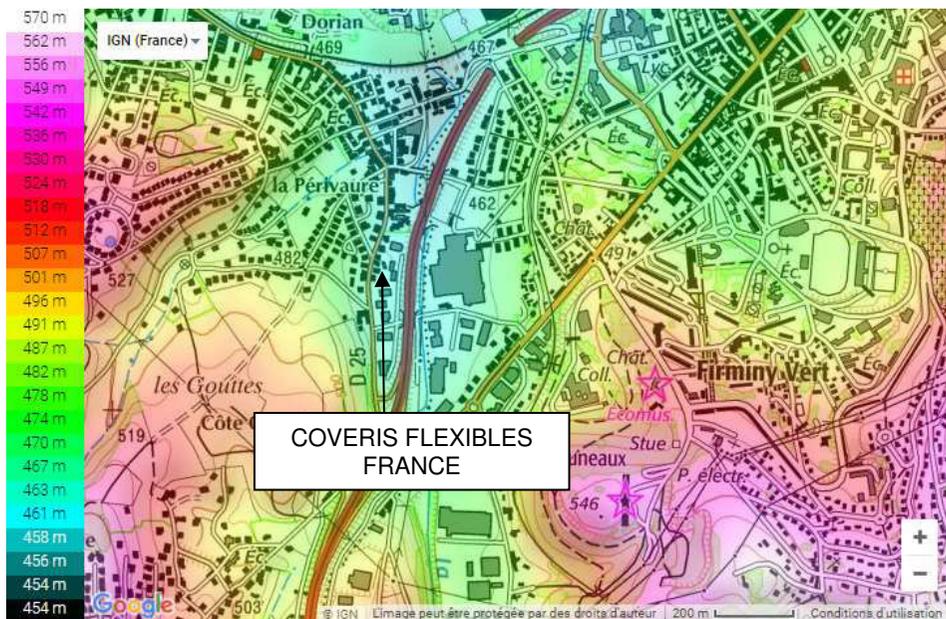
Description des enjeux

Incidences potentielles du site et dispositions prises

4.1.1 Topographie, sol et sous-sol

Contexte topographique

Le site est implanté sur un terrain présentant un relief légèrement vallonné. Les altitudes moyennes oscillent entre 463 m NGF au niveau du site et 570 m NGF au Sud-Est.



☞ Absence d'incidence du site sur la topographie du secteur.

Description des enjeux**Contexte géologique**

La carte géologique n° 744 – Firminy informe de la présence au droit du site de formations alluviales – Cénozoïque - Alluvions actuelles à subactuelles (Holocène).

Deux types d'alluvions non distinguables sur la carte occupent la plaine inondable de la Loire :

– des alluvions riches en galets basaltiques et phonolitiques et en galets granitiques et métamorphiques, associés à des graviers, sables et limons argileux disposés en alternances irrégulières recoupées par d'anciens méandres. Leur épaisseur est de l'ordre de 5 à 7 m. Elles reposent sur les terrains tertiaires, qui localement affleurent dans le lit de la Loire. Ces alluvions ont été largement exploitées en carrières, toutes actuellement abandonnées ;

– des alluvions uniquement localisés dans le lit majeur de la Loire comportant de très gros galets et blocs, hérités d'alluvions plus anciennes transportés lors de grandes crues avant la construction du barrage de Grangent. Antérieurement, les déplacements latéraux du fleuve, matérialisés par d'anciens méandres entaillant les terrasses Fz, furent très importants dans la zone de la plaine du Forez.

La lithologie du terrain montre que celui-ci est principalement composé de terres végétales et d'argiles. Ces données sont extraites du sondage n°BSS001VLQA, situé en bordure de site et sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Profondeur	Type
0 à 0,1 m	Terre végétale marron
0,1 à 1,2 m	Argile peu plastiques marron avec quelques graviers
1,2 à 2,5 m	Grave argileuse marron à élément 0-80, devenant humide à 2,00 m
Arrêt sondage	Eboulements

Ces données peuvent être complétées par le sondage situé à 160 m au Nord du site (n°BSS001VLPZ) :

Profondeur	Type
0 à 0,1 m	Terre végétale
0,1 à 2,6 m	Sable très argileux avec passage nettement argileux, quelques petits graviers

Incidences potentielles du site et dispositions prises

Il n'est prévu aucune modification du site entraînant d'excavation de sol. Le site n'a donc pas d'incidence au niveau de la composition du sol.

Description des enjeux

2,6 à 4,5 m	Grave 10-100 jusqu'à 4,38 m et 10-60 ensuite. Gros éléments subarrondis
4,5 à 5,5 m	Grès grossier à microconglomérats peu cimenté
5,5 à 6,25 m	Schiste argileux avec couches de houille
6,25 à 7,0 m	Grès très fin à ciment argileux induré abondant micacé
7,0 à 9,25 m	Alternance de grès très fin argileux et de grès brêchique et de schistes argileux et charbonneux

Incidences potentielles du site et dispositions prises
Etat des sols

Le site n'est pas recensé dans la base de données BASOL. Le site est recensé dans la base de données BASIAS sous l'identifiant : RHA4200098, Forge de M. TARCHER

Plusieurs sites BASIAS et un site BASOL sont dans l'environnement proche de COVERIS FLEXIBLES FRANCE.

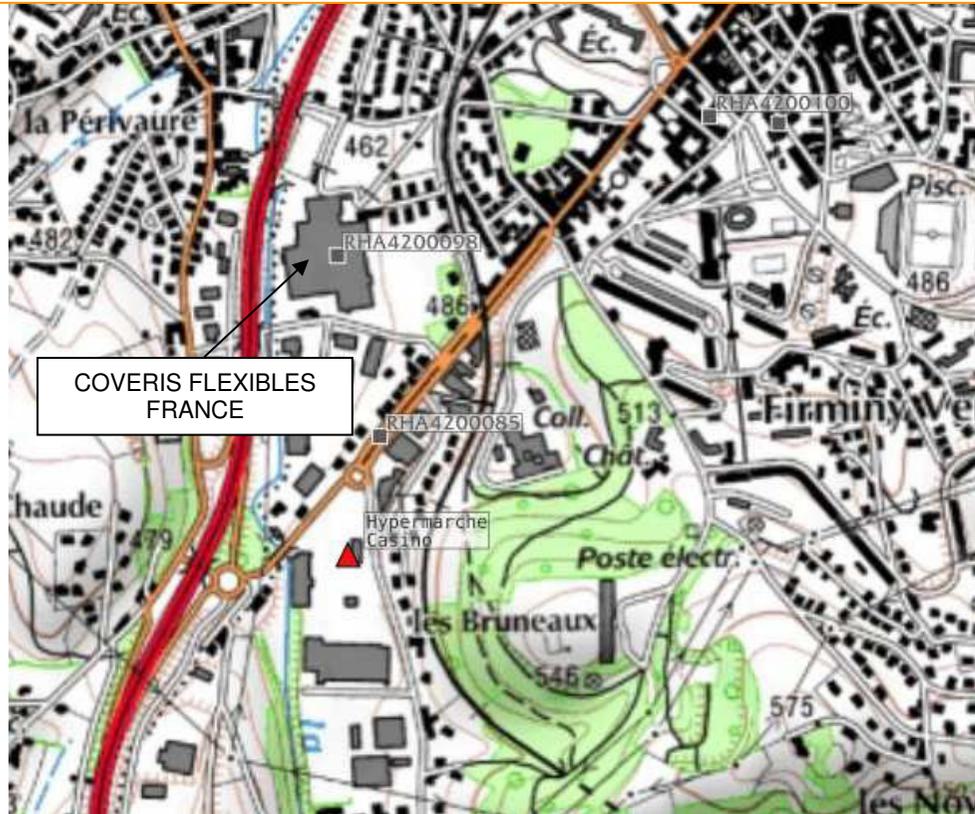
☞ Les incidences potentielles du site sur l'état des sols est une pollution accidentelle liée à l'épanchement d'un produit liquide (encres, vernis, solvants, carburant groupes électrogènes) ou aux eaux d'extinction d'un incendie qui pourrait s'infiltrer dans le sol.

☞ Afin de limiter les risques potentiels de pollutions accidentelles ou chroniques, la société COVERIS FLEXIBLES FRANCE a mis en place des mesures de prévention à savoir :

- mise en place de rétentions sous les produits liquides/cuves aériennes. Sol des bâtiments en béton (étanche), zone des cuves imperméabilisée, aire de dépotage des solvants imperméabilisée et avec rétention.
- stockage des déchets liquides sur rétention et à l'abri,
- aires de circulation des véhicules imperméabilisées,
- kits anti-pollution à disposition du personnel.

Description des enjeux

Incidences potentielles du site et dispositions prises



4.1.2 Hydrogéologie

Les eaux souterraines

Au droit du site, la première nappe est la nappe du Bassin versant de la Loire forézienne (FRGG048).

Dans la plaine du Forez, deux types de circulations souterraines peuvent être distingués :

– les nappes superficielles associées aux alluvions et aux terrasses alluviales des cours d'eau (Loire,

☞ Le site de la société COVERIS FLEXIBLES FRANCE ne prélève pas d'eau souterraine.

☞ Les risques de pollution des eaux souterraines peuvent être :

Description des enjeux

Bonson, Mare...) sont des nappes d'accompagnement utilisées pour l'alimentation en eau potable des communes limitrophes (Andrézieux, Saint-Just-sur-Loire – Saint-Rambert) ;

– les circulations plus profondes dans les terrains tertiaires de la plaine constituent des nappes artésiennes, avec une eau fortement minéralisée, bicarbonatée sodique. Ces circulations sont liées aux pointements basaltiques. La nappe alluviale de la Loire est sollicitée pour l'alimentation en eau potable d'importantes communes (Saint-Just-sur-Loire – Saint-Rambert, Andrézieux)

Les niveaux d'eau relevés au droit des sondages situés à proximité du site de COVERIS FLEXIBLES FRANCE ont été rencontrés à une profondeur d'environ 4,2 m (sondage n°BSS001VLQA).

La nappe du Bassin versant de la Loire forézienne présente un état quantitatif bon et un état quantitatif bon.

Usage des eaux souterraines

Sur le territoire communal de Firminy, il n'a été répertorié aucun captage d'eau potable destinée à la consommation humaine. Le terrain occupé par le site n'est pas inclus dans l'emprise d'un périmètre de protection de captage.

Les captages AEP présents dans un rayon de 5 km sont les suivants :

- le pin Fraisses, à Fraisses,
- la prise d'eau la Michalière, au Chambon-Feugerolles,
- le barrage de l'échappe, entre Firminy et Saint-Just-Malmont.

4.1.3 Hydrologie

Les eaux superficielles

Le terrain d'implantation du site est situé en bordure du ruisseau de la Gampille (limite de propriété à l'Ouest), qui se jette dans l'Ondaine localisée à 950 m au Nord du site de COVERIS FLEXIBLES FRANCE.

Le Ruisseau de la Gampille présente un potentiel écologique Moyen mais un état chimique Bon.

L'Ondaine au niveau d'Unieux présente un potentiel écologique Mauvais et un état chimique Bon.

Incidences potentielles du site et dispositions prises

- à un déversement accidentel direct de produits,
- à l'infiltration d'eaux pluviales polluées dans le milieu souterrain.

☞ Afin de limiter les risques potentiels de pollutions accidentelles ou chroniques, la société COVERIS FLEXIBLES FRANCE a mis en place des mesures de prévention à savoir :

- mise en place de rétentions sous les produits liquides/cuves aériennes. Sol des bâtiments en béton (étanche), zone des cuves imperméabilisée, aire de dépotage des solvants imperméabilisée et avec rétention,
- stockage des déchets liquides sur rétention et à l'abri,
- aires de circulation des véhicules imperméabilisées,
- kits anti-pollution à disposition du personnel.

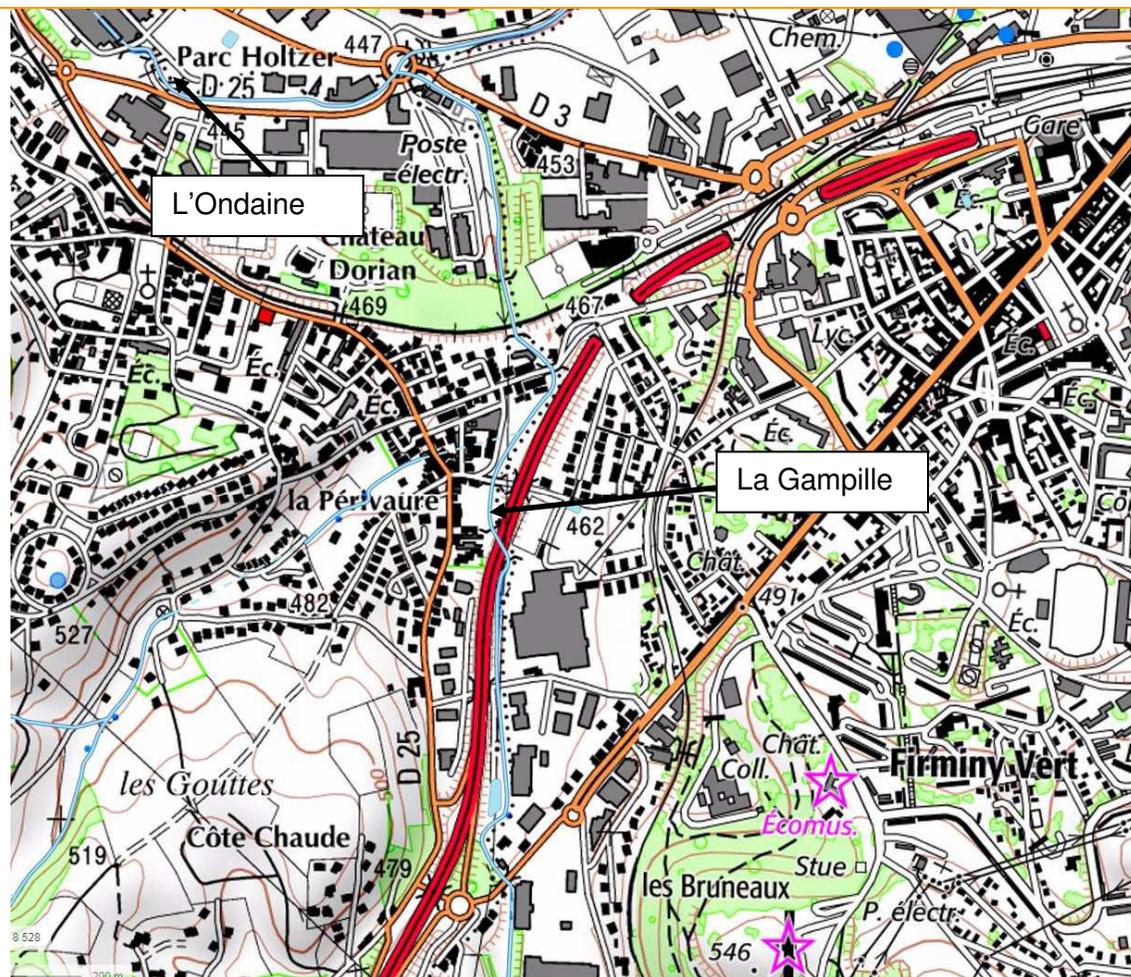
☞ Sur le site est présent un ancien puits, qui est non utilisé aujourd'hui.

☞ Le site de la société COVERIS FLEXIBLES FRANCE ne prélève pas d'eau souterraine.

Les eaux pluviales sont rejetées dans la Gampille, les eaux usées sanitaires sont rejetées dans le réseau communal (convention de rejet) et traitées par la STEP d'Unieux – le Pertuiset. Il n'y a pas d'eau à usage industrielle. Lors des maintenances des groupes froids il peut y avoir des rejets anecdotiques d'eau dans le réseau d'eaux usées.

☞ Les rejets liquides engendrés par l'activité de COVERIS FLEXIBLES FRANCE sont :

- les eaux usées sanitaires : ces eaux rejoignent le réseau d'eaux usées communal dont l'exutoire est la station d'épuration de Pertuiset - Unieux qui se rejette dans l'Ondaine au niveau de la confluence avec la Loire (convention de rejet).
- les eaux pluviales de toiture : ces eaux sont infiltrées sur site,
- les eaux pluviales issues du ruissellement des surfaces

Description des enjeux**Incidences potentielles du site et dispositions prises**

imperméabilisées rejoignent le milieu naturel (ruisseau de la Gampille).

Lors des maintenances des groupes froids il peut y avoir des rejets anecdotiques d'eau dans le réseau d'eaux usées.

Afin de limiter les risques potentiels de pollutions accidentelles ou chroniques, la société COVERIS FLEXIBLES FRANCE a mis en place des mesures de prévention à savoir :

- mise en place de rétentions sous les produits liquides/cuves aériennes. Sol des bâtiments en béton (étanche), zone des cuves imperméabilisée, aire de dépotage des solvants imperméabilisée et avec rétention,
- stockage des déchets liquides sur rétention et à l'abri,
- aires de circulation des véhicules imperméabilisées,
- kits anti-pollution à disposition du personnel.

Description des enjeux

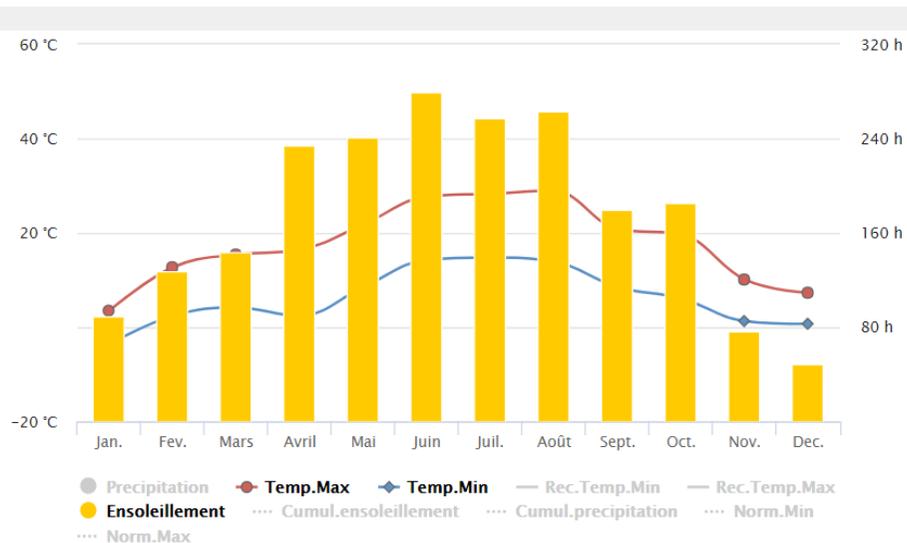
Incidences potentielles du site et dispositions prises

4.1.4 Climat

Contexte climatique

La région de Saint Etienne est soumise à un régime climatique complexe défini comme semi-continentale sous influence montagnarde (altitude moyenne de 530 mètres au-dessus du niveau de la mer avec des altitudes maximales proches des 700 mètres au niveau Sud) et de sa situation entre le massif du Pilat et de l'Ubac.

Températures et pluviométrie (données issues de la station météorologique de Saint-Etienne)



La température moyenne annuelle est de 6,6 °C en minimale et 16,4°C en maximale. Les étés sont chauds (25 à 35°C) et les hivers peuvent être rudes (-4 à -12°C) avec des chutes de neiges.

La pluviométrie annuelle moyenne est de 718,2 mm de hauteur d'eau, avec des pointes de précipitations un peu plus marquées au printemps et à l'automne. Le nombre annuel moyen de jours de précipitations est de 97,2.

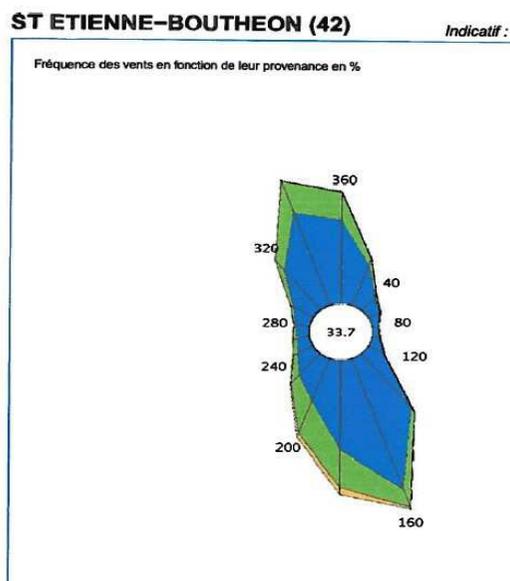
➡ Sans objet le site ne prévoit pas d'extension.

Description des enjeux

Incidences potentielles du site et dispositions prises

Vents

La rose des vents de la station météorologique de Saint Etienne Bouthéon, est présentée ci-après. Elle caractérise des directions dominantes des vents selon les axes Nord-sud.



4.1.5 Risques naturels

Le risque sismique

La commune de Lyon est située en zone de sismicité faible (zone 2).

☞ Les bâtiments ont été construits en tenant compte des réglementations en vigueur à l'époque de leur construction. Le site ne prévoit pas d'extension.

Le risque d'inondation

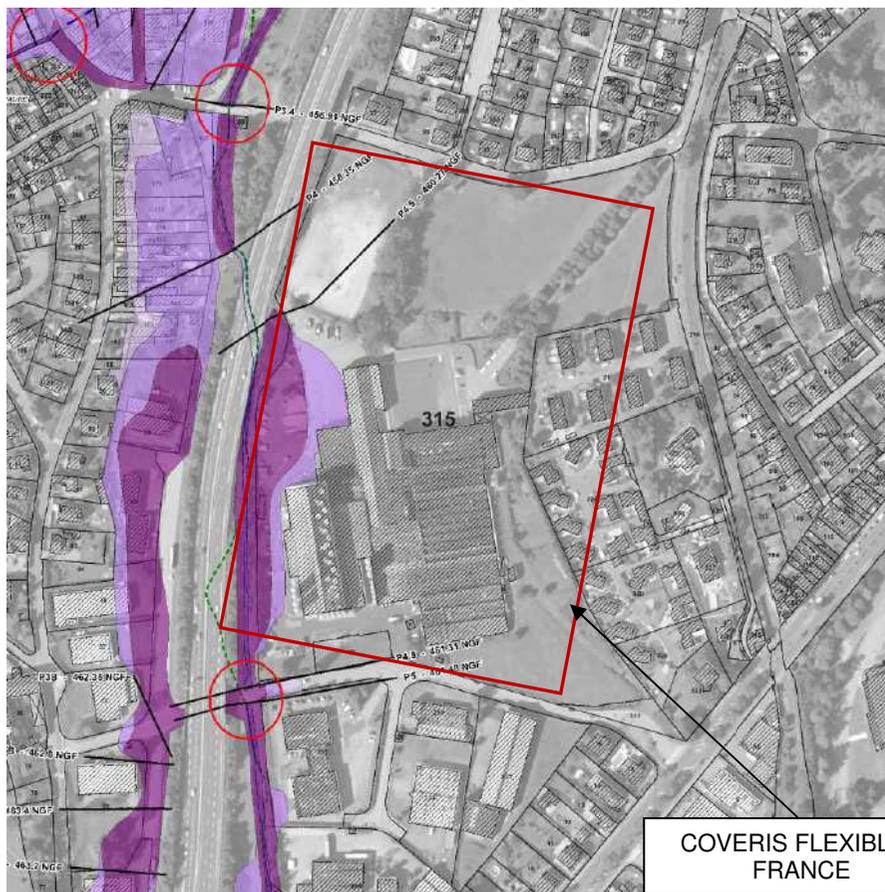
La commune de Firminy est dotée d'un Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles Inondations du "bassin versant de l'Ondaine" approuvé le 21 octobre 2009, abrogeant le Plan de Prévention des

☞ Le site n'a pas de projet d'extension. Les bâtiments du site, dont l'emplacement des imprimeuses (situées en étage), ne sont pas concernés par le zonage du PPRNPi.

Description des enjeux

Risques Naturels Prévisibles des rivières l'Ondaine, le Cotatay, la Valchérie et l'Échappe du 3 février 2003.

Une partie du site de COVERIS FLEXIBLES FRANCE est localisée dans une zone inondable, en aléa fort ou moyen.



Incidences potentielles du site et dispositions prises

Description des enjeux

Incidences potentielles du site et dispositions prises

Etude hydraulique de l'Ondaine et ses affluents

Carte des aléas inondation en crue centennale

Planche 10 A

Légende : Aléa inondation

Aléas hydrogéomorphologiques (HGM)

- Aléa fort (zone de mobilité et grand écoulement)
- Aléa modéré à faible (zone d'expansion latérale)

Aléas hydrauliques modélisés

Vitesse du courant	ALEA		
	Hauteurs de submersion en crue centennale		
	h < 0,5 m	0,5 m < h < 1 m	h > 1 m
v < 0,2 m/s	faible	moyen	fort
0,2 m/s < v < 0,5 m/s	moyen	moyen	fort
v > 0,5 m/s	fort	fort	fort

Commune concernée

**FIRMINY
FRAISSES**

Légende :

- Limites communales
- Profil en travers
- P01** Numéro du profil - Hauteur d'eau
- 782.9** Cote de la crue centennale (en m NGF)
- Pont submergé en crue centennale
- Pont proche d'être mis en charge en crue centennale
- Passage du cours d'eau en souterrain
- Limite zone traitée en hydrogéomorphologie
- Réseau hydrographique
- Axe d'écoulement en crue
- Cône alluvial
- Remblai d'infrastructure
- Remblai surfacique
- Lit rectifié ou recalibré
- Ouvrage d'art
- Protection, digue
- Limite de la zone d'étude

Cours d'eau

**LA GAMPILLE
LES GOUTTES
LE COMBOBERT
LE MAURY
LE MONTESSUS**

En zone d'aléa fort, aucune nouvelle construction n'est autorisée. En aléa moyen, les nouvelles constructions ou installations seront soumises à des prescriptions particulières.

Description des enjeux**Autres risques naturels**

La ville de Firminy est sensible au risque de rupture de barrage (barrage de l'Echapre), de radon, de transport de matières dangereuses. De plus des canalisations de gaz sont présentes sur la commune, dont la plus proche de COVERIS FLEXIBLES FRANCE est à plus de 800 m au Nord.

On pourra également citer le risque de retrait-gonflement des argiles pour lequel le site est situé en zone d'aléa faible et le risque de mouvements de terrains.

Argiles

-  Aléa fort
-  Aléa moyen
-  Aléa faible
-  Aléa à priori nul

Légende des mouvements de terrains

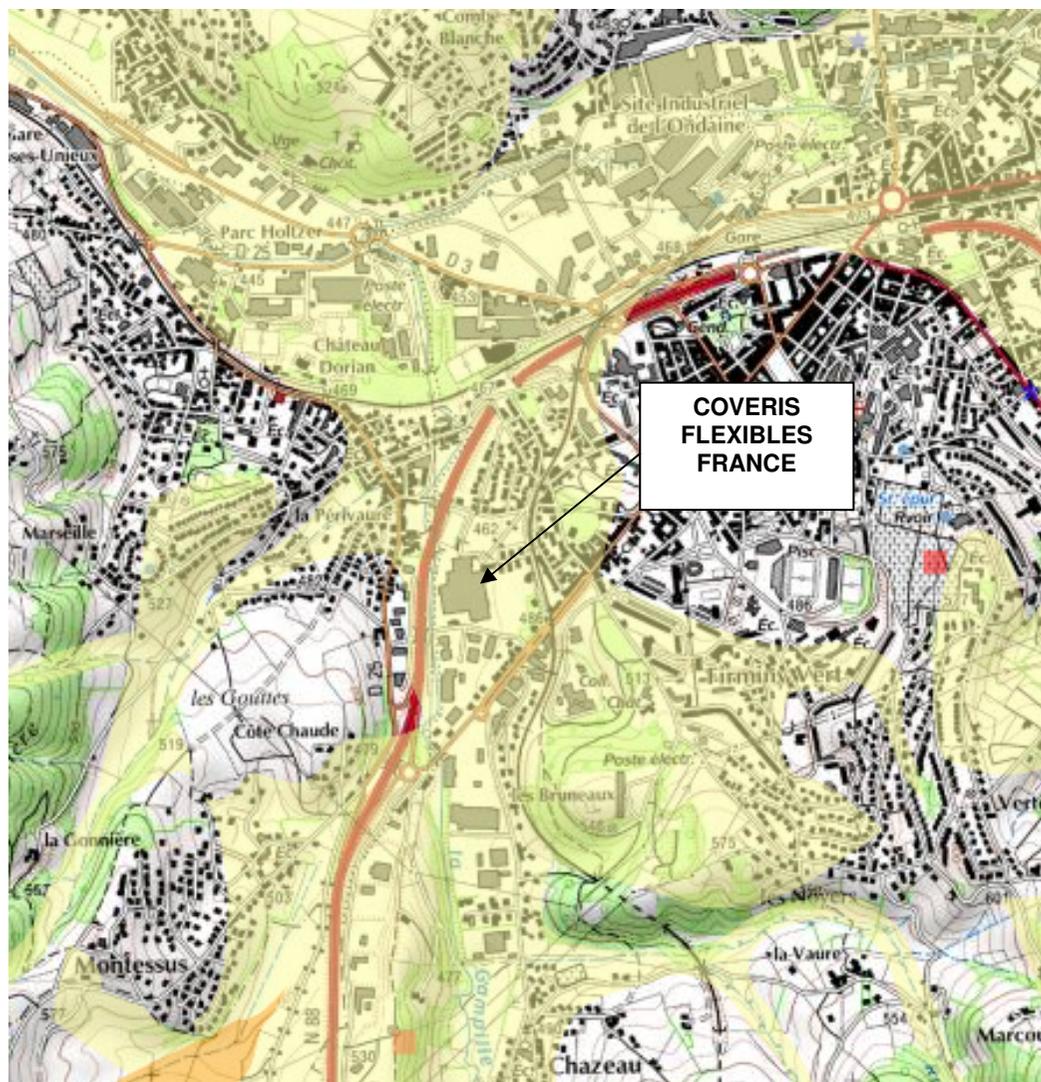
-  Glissement
-  Eboulement
-  Coulée
-  Effondrement
-  Erosion de berges
-  Communes avec mouvements non localisés

Incidences potentielles du site et dispositions prises

☞ Aucune disposition particulière n'est prise au vu du degré de risque de ces aléas.

Description des enjeux

Incidences potentielles du site et dispositions prises

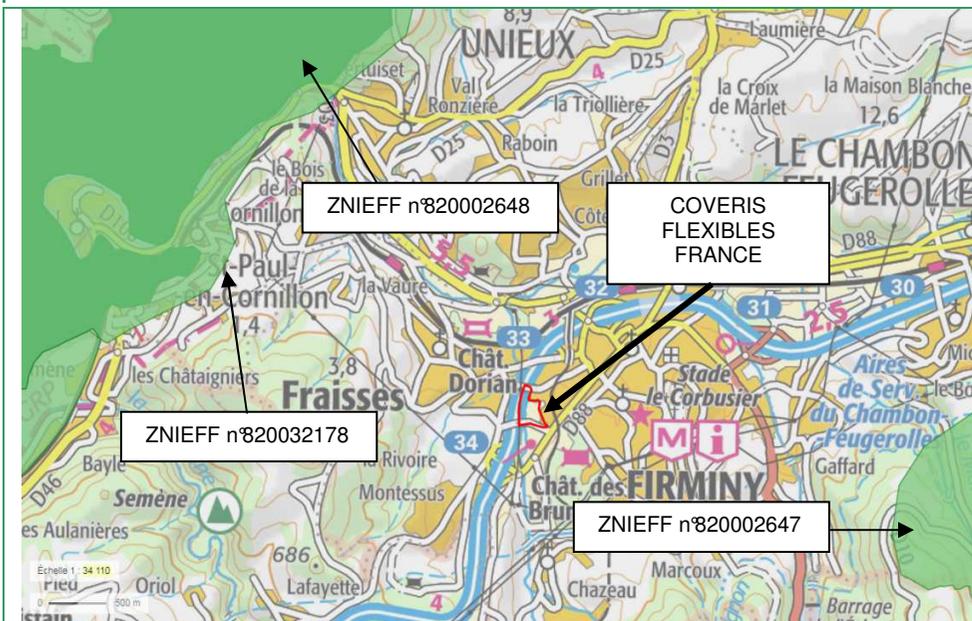


4.2 MILIEU NATUREL : LA FAUNE ET LA FLORE

<u>Description des enjeux</u>	<u>Incidences du projet et dispositions prises</u>
4.2.1 Les protections réglementaires	
<p><u>Les ZNIEFF</u></p> <p>Le site COVERIS FLEXIBLES France n'est pas localisé dans le périmètre d'une ZNIEFF. Dans une zone d'étude de 3 km autour du site, sont localisées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - deux ZNIEFF de type 1 identifiées à l'inventaire national : <ul style="list-style-type: none"> - n°820002647 « Contreforts septentrionaux du mass if du Pilat ». - n°820032178 « Gorges de la Loire Amont ». - une ZNIEFF de type 2 identifiées à l'inventaire national : <ul style="list-style-type: none"> - n°820002648 « Gorges de la Loire à l'amont de la plaine du Forez ». <p>La ZNIEFF la plus proche (n°820002648) est située à environ 2 830 m à l'Ouest du projet.</p>	<p>☞ Le site n'est pas localisé au sein d'un milieu naturel sensible. Il ne présente aucun lien direct avec les différentes zones de protection.</p> <p>Il n'est prévu aucun travaux sur site pouvant réduire la surface enherbée.</p> <p>L'ensemble des produits liquides sont stockés sur rétention.</p> <p>Les polluants atmosphériques émis par le trafic routier lié aux activités de la société sont négligeables en comparaison de ceux provenant du trafic routier du secteur (proximité de l'autoroute et de</p>

Description des enjeux

Incidences du projet et dispositions prises



Cartographie de la localisation des ZNIEFF

grands axes routiers),

Les polluants atmosphériques liés aux imprimeuses sont traités par un incinérateur de COV. Cet équipement permet au site d'être conforme aux valeurs limites d'émission de l'arrêté préfectoral complémentaire du 11/05/2009.

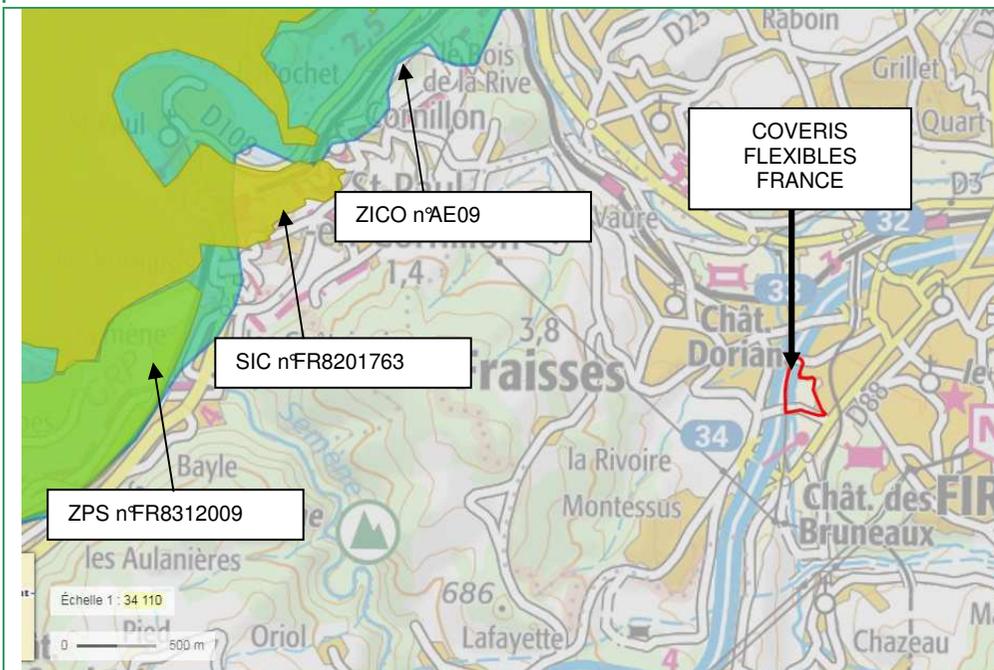
Les sites NATURA 2000

Le site COVERIS FLEXIBLES France n'est pas situé dans le périmètre d'un site Natura 2000. Les sites Natura 2000 les plus proches sont localisés à plus de 3 300 m à l'Ouest du site. Il s'agit des sites :

- SIC n°FR8201763 « Pelouses, landes et habitats rocheux des Gorges de la Loire ».
- ZPS n°FR8312009 « Gorges de la Loire ».
- ZICO n°AE09 « Vallée de la Loire : Gorges de la Loire ».

Description des enjeux

Incidences du projet et dispositions prises



Cartographie de la localisation des Zones Natura 2000 et ZICO

Les Arrêtés de protection de Biotope

L'arrêté de protection de biotope est en France un arrêté pris par le préfet pour protéger un habitat naturel, ou biotope, abritant une ou plusieurs espèces animales et/ou végétales sauvages et protégées.

La zone concernée par un arrêté de protection de biotope la plus proche est Gail sur l'île la Garenne (43) à plus de 13 km au Sud du site.

Description des enjeux

Incidences du projet et dispositions prises

Les sites classés

Un site classé est un espace reconnu nationalement comme exceptionnel du point de vue du paysage. Il fait partie à ce titre du patrimoine national.

Le site classé le plus proche est les « Gorges de la Loire » localisé à 3 500 m à l'Ouest de COVERIS FLEXIBLES FRANCE.

Les sites inscrits

Le site inscrit le plus proche est le « Plateaux entre Velay et Forez bordant le site classé des Gorges de la Loire », localisé à 2 000 m à l'Ouest de COVERIS FLEXIBLES FRANCE.

4.2.2 Intérêts faunistiques et floristiques

Corridors écologiques

Aucun corridor écologique n'a été recensé au niveau de la zone d'implantation du site.

☞ Etant donné le contexte largement anthropisé et la dimension limitée du site, il n'a pas la prétention de pouvoir rétablir des corridors écologiques. A noter qu'il n'est pas prévu de travaux au niveau du projet pouvant diminuer les surfaces enherbées.

4.3 ENVIRONNEMENT HUMAIN

<u>Description des enjeux</u>	<u>Incidences du projet et dispositions prises</u>
4.3.1 Documents d'urbanisme	
<p><u>La Directive Territoriale d'Aménagement (DTA)</u></p> <p>La DTA de l'Aire Métropolitaine Lyonnaise a été approuvée le 9 janvier 2007. Les documents de planification et d'urbanisme doivent être compatibles avec la DTA.</p> <p>A l'échelle de l'aire métropolitaine lyonnaise, la DTA garantit pour les 20 années à venir, la prise en compte des orientations fondamentales de l'Etat : positionner la métropole à l'international, contribuer à un développement urbain durable et assurer l'accessibilité de la métropole et l'écoulement du trafic de transit.</p>	<p>Sans objet</p>
<p><u>Le Schéma de COhérence Territorial de l'agglomération Lyonnaise (SCOT)</u></p> <p>Le SCOT fixe les grands principes d'aménagements sur le territoire de Sud-Loire pour les années à venir. Il a été approuvé le 19 décembre 2013. Il a plusieurs orientations dont l'aménagement, le développement du territoire (pôle de développement multipolaire), la préservation des ressources, la préservation et la valorisation des milieux naturels, agricoles et forestiers.</p>	<p>☞ Le site ne prévoit pas de travaux ou d'extension.</p>
<p><u>Le Plan Local d'Urbanisme (PLU)</u></p> <p>La ville de Firminy possède un Plan Local d'Urbanisme approuvé le 10 février 2007 par délibération du Conseil Municipal et ayant fait l'objet de modifications les 18 mai 2011 et 30 septembre 2013.</p> <p>Les zones UFa et UFai sont des zones destinées aux activités de production (industrie, artisanat) et aux entrepôts. Le secteur UFai est situé en zone inondable.</p> <p>Les occupations et utilisations du sol admises sont celles relevant de leur vocation dominante respective, en excluant les constructions à usage d'habitation (hormis certaines exceptions).</p>	<p>☞ Les règlements des zones UFa et UFai autorisent les Installations Classées pour la protection de l'environnement.</p> <p>☞ Le site COVERIS FLEXIBLES FRANCE est donc conforme aux dispositions du Plan Local d'Urbanisme.</p>
4.3.2 Servitudes et réseaux	
<p><u>Les servitudes et réseaux au droit du site</u></p> <p>Il n'y a pas de servitude au droit du site.</p>	<p>☞ Sans objet</p>
4.3.3 Patrimoine culturel et archéologique	

Description des enjeuxIncidences du projet et dispositions prises**Monuments historiques**

Les sites classés les plus proches du site COVERIS FLEXIBLES France sont :

- site classé n°OQZVV « Eglise Saint-Pierre Le Corbusier » à 728 m au Nord-Est,
- site classé n°DK59E « Château de Dorian » à 680 m au Nord-Ouest,
- site classé n°F22PG « Stade Le Corbusier » à 820 m au Nord-Est,
- site classé n°GTOSY « Maison de la Culture Le Corbusier » à 980 m au Nord-Est,
- site partiellement classé n°JP20J « Unité d'habitation Le Corbusier » à 550 m au Sud-Est.

Les sites inscrits les plus proches sont :

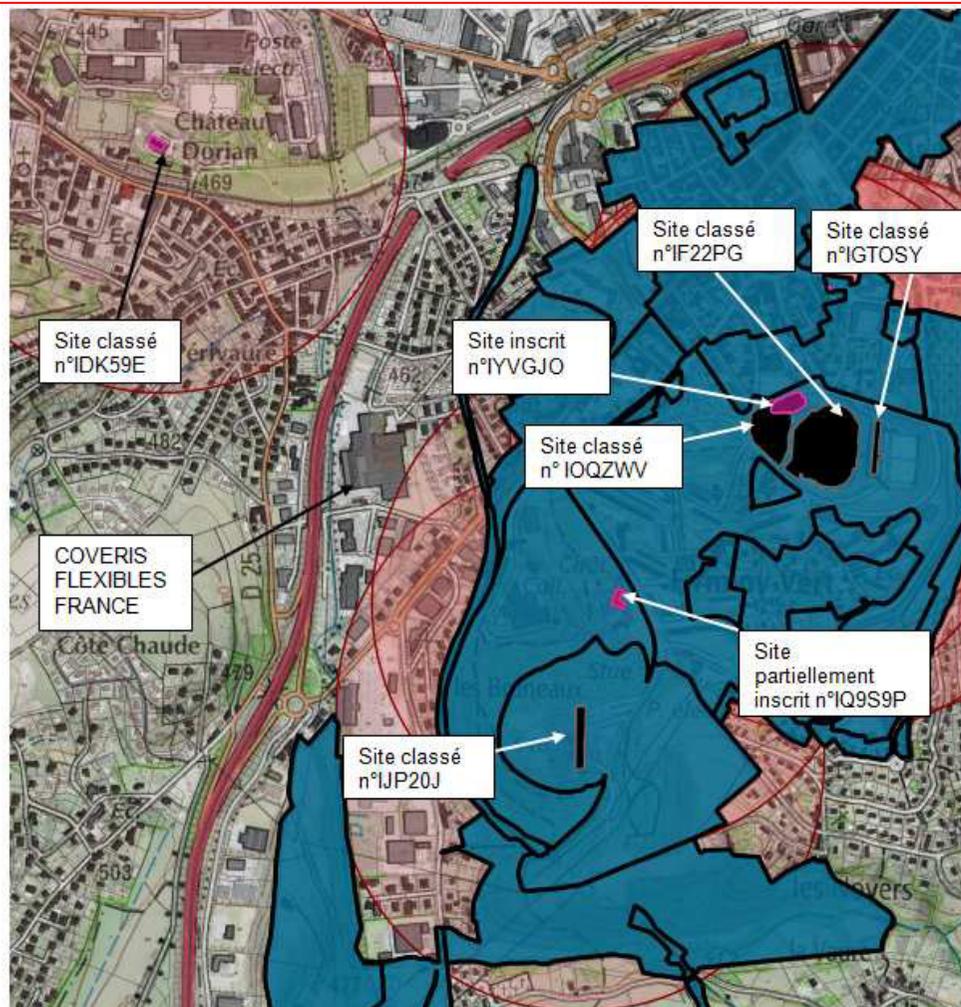
- site inscrit n°YVGJO « piscine » à 780 m au Nord -Est,
- site partiellement inscrit n°Q9S9P « château de Bruneaux » à 480 m.

Le site est dans les périmètres de protection des Monuments Historiques de 500 m pour l'unité d'habitation Le Corbusier et le château des Bruneaux.

 Sans objet. Le site est existant et localisé en partie dans des périmètres de protection. Il n'y a aucune construction/extension de prévue.

Description des enjeux

Incidences du projet et dispositions prises



<u>Description des enjeux</u>	<u>Incidences du projet et dispositions prises</u>
<p><u>Patrimoine archéologique</u> Des zones sensibles du point de vue de l'archéologie sont définies par arrêté du Préfet de Région.</p>	<p>☞ Le site ne se trouve pas dans un site archéologique sensible identifié au Plan local d'Urbanisme.</p>
4.3.4 Environnement industriel	
<p><u>Etablissements industriels à proximité du site</u> La commune de Firminy compte plusieurs établissements industriels à Autorisation ou à Enregistrement. Il n'y a pas de site SEVESO.</p>	<p>☞ Le terrain du site ne se situe pas dans une zone de Plan de Prévention des Risques Technologique. Cependant à 100 m au Sud du site est présent le premier voisin classé sous la nomenclature ICPE (site à enregistrement).</p>
<p><u>Transport de matières dangereuses</u> La traversée de la ville de Firminy se fait par la Route Nationale 88. Cette Route Nationale, très fréquentée, longe le site de COVERIS FLEXIBLES FRANCE.</p>	<p>☞ Le premier bâtiment du site est éloigné de plus de 40 m de la route Nationale 88. De plus, afin de pallier à l'ensemble de ces risques, la ville de Firminy s'est dotée d'un dispositif de veille 24h/24, 7jours/7 et d'un plan communal de sauvegarde. Ce plan prévoit notamment des moyens d'alerte, utilisant un système d'appel automatisé qui permet l'envoi de messages sur les téléphones, télécopieurs et par courriels.</p>
4.3.5 Paysage	
<p><u>Emissions lumineuses</u> Le site de la société COVERIS FLEXIBLES FRANCE est localisé au sein d'un tissu urbain dense avec au Nord et Est des habitations et au Sud des industries et un centre commercial. Il existe un fond lumineux en période nocturne, essentiellement lié à l'éclairage urbain. Les premières habitations sont localisées en bordure de site, derrière des haies.</p>	<p>☞ Le site est muni d'un éclairage nécessaire à son bon fonctionnement. Les sources lumineuses correspondent principalement aux éclairages extérieurs des bâtiments. Ceux ci sont plus fréquemment utilisés en période hivernale en raison de la durée de l'ensoleillement. L'éclairage est conforme à la réglementation en vigueur. Il n'y a pas de sources lumineuses particulières.</p>
4.3.6 Voiries et trafic local, organisation des déplacements	
<p><u>La circulation routière du secteur</u> Le site de la société COVERIS FLEXIBLES FRANCE est localisé dans une impasse, accessible depuis la rue</p>	<p>☞ L'activité du site engendre quotidiennement la circulation d'environ 150 véhicules légers et de 30 poids lourds pour la livraison</p>

<u>Description des enjeux</u>	<u>Incidences du projet et dispositions prises</u>
<p>de la Gampille et la Route Nationale 88 (axe majeur de la commune).</p>	<p>des matières premières, l'expédition des produits finis et des déchets du site. Ceci représente 360 mouvements.</p> <p>Cette circulation n'a pas d'impact au vu de la circulation importante du secteur et de la route nationale 88 (environ 30 300 véhicules par jours- 2 sens cumulés, dont 6 % de poids-lourds soit 1818 poids-lourds).</p> <p>Le trafic du site représente : 3,2% du trafic poids-lourds et 1% du trafic véhicules légers de la RN 88.</p>
<p><u>Le Plan de Déplacement Urbain (PDU) et le Plan modes doux</u></p> <p>Les déplacements au niveau de l'agglomération stéphanoise sont gérés par un Plan de Déplacement Urbain. Il est en cours de révision, le dernier datant de 2004.</p> <p>Les enjeux seront :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mettre en conformité le PDU actuel avec le Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA), le Plan Climat-Energie Territorial (PCET), le Schéma Régional Climat Air Energie (SRCAE) et le Grenelle de l'Environnement, - prendre en compte l'évolution du contexte territorial avec la création du Pôle Métropolitain et du syndicat mixte des transports, - continuer à améliorer notre qualité de vie (air, bruit) sur le territoire de Saint-Etienne Métropole l'Agglo et lutter contre le changement climatique, - favoriser l'inter-modalité (pouvoir utiliser plusieurs modes de transport en fonction de nos déplacements individuels et collectifs) pour diminuer l'utilisation de la voiture - améliorer les liaisons ferroviaires Lyon, Gier, Saint-Etienne, Ondaine, - coordonner les offres entre le TER, le TIL, la STAS notamment avec la plaine du Forez, la Haute-Loire et le Pôle Métropolitain, - planifier les transports en cohérence avec le développement urbain (étalement urbain). 	<p>☞ Deux lignes de bus ont un itinéraire proche du site. Le site possède des navettes effectuant pour chaque prise/fin de poste le trajet Monistrol-sur-Loire - Firminy.</p>
<p>4.3.7 Nuisances, sanitaire et santé</p>	
<p><u>Nuisances acoustiques</u></p> <p>Le site de la société COVERIS FLEXIBLES FRANCE est localisé dans une impasse, accessible depuis la rue de la Gampille et la Route Nationale 88 (axe majeur de la commune).</p> <p>Le département de la Loire dispose d'un Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement approuvé par arrêté préfectoral du 11 janvier 2016.</p> <p>Le site de la société COVERIS FLEXIBLES FRANCE n'est pas localisé dans un secteur affecté par le bruit des infrastructures routières.</p>	<p>☞ Les sources de bruit identifiées concernant le site sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la circulation des véhicules et principalement des poids lourds, - l'incinérateur de COV. <p>La circulation des véhicules légers n'est pas une source de nuisances sonores complémentaires pour les riverains du fait de l'ambiance sonore existante dans le quartier.</p> <p>Les installations techniques (ventilateur, chauffage), peuvent être</p>

<u>Description des enjeux</u>	<u>Incidences du projet et dispositions prises</u>
<p>Qualité de l'air</p> <p>L'agglomération stéphanoise dispose d'un Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) révisé, approuvé par arrêté préfectoral le 04 février 2014. Les principaux polluants identifiés sur l'agglomération stéphanoise sont les particules fines (PM₁₀) et le dioxyde d'azote (NO₂).</p> <p>Les sources de pollution identifiées dans le secteur proviennent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de la circulation automobile majoritairement, - des sites industriels, - des installations de chauffage urbain. 	<p>des sources potentielles de bruit.</p> <p>Les dernières mesures effectuées en 2016/2017 montre que les niveaux sonores en limites de propriété sont conformes aux exigences réglementaires, mais il y a un dépassement au niveau des émergences. Ce dépassement est dû à l'incinérateur de COV.</p> <p>☞ Les seules émissions atmosphériques liées au site de COVERIS FLEXIBLES FRANCE sont les rejets liés à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la circulation automobile des personnes venant travailler sur le site et des poids lourds de livraison des matières premières et expédition des produits finis. Cette circulation est d'environ 150 véhicules légers et 30 poids-lourds par jour. - l'incinérateur de COV (permettant de réduire ces rejets), - la combustion des chaudières et groupes électrogènes du site, - les possibles rejets des groupes de refroidissement lors des recharges en phase maintenance. <p>Cependant il est important de rappeler que le site est situé en périphérie de la route Nationale 88, un des axes majeurs de la région (30 300 véhicules cumulés dans les 2 sens).</p>
<p>4.3.8 Gestion rationnelle de l'énergie</p>	
<p><u>Plan Climat Energie de Saint-Etienne Métropole</u></p> <p>Saint-Etienne Métropole a élaboré un Plan Climat Energie Territorial depuis novembre 2008. Adopté en janvier 2011, le premier Plan Climat a été évalué en 2016 et sera renouvelé en 2018 en intégrant la thématique de l'air, pour devenir le PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial).</p> <p>Le Plan Climat de Saint-Etienne Métropole fait siens les objectifs européens et nationaux de « facteur 4 » en 2050, et reprend ceux dits des 3x20 à 2020 adoptés par les pays européens début 2008, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - diminuer les émissions de gaz à effet de serre de 20 %, - réduire de 20% sa consommation d'énergie, - augmenter de 20% la part de consommation des énergies renouvelables. 	<p>☞ Le site limite sa consommation énergétique en suivant ses compteurs électrique, en réalisant des maintenances préventive de ses équipements afin d'éviter des surconsommations et en sensibilisant ses employés. Dès que possible COVERIS FLEXIBLES France installe des ampoules à basse consommation.</p>